



Rapport De diagnostic Octobre 2009

DRAG-SRA

13 OCT. 2009

COURRIER ARRIVÉ

Vérane BRISOTTO

Avec les collaborations d'E. Nicolas, M. Dinard, P. Boulinguez, A. Desfonds et C. Le Carlier

« Le Champ du Bel-Air » Ploermel (Morbihan, Bretagne)

Dates d'interventions :	17.08.09 – 26.08.09
N° de prescription :	SRA 2008-148
N° de site (ou n° patriarce) :	561650020
N° INSEE de la commune :	56 165
N° de projet INRAP :	DA 05028701

INRAP – Direction interrégionale Grand ouest – 37 rue de Bignon CS 67737-35577 CESSON SEVIGNE - Tél. 02 23 36 00 40 / Fax : 02 23 36 00 50

Siège social : 7 rue de Madrid 75008 PARIS – Tél. 01 40 08 80 00 - Fax 01 43 87 18 63 - N° SIRET 180 092 264 00019 - APE 732 Z

2497

SOMMAIRE.....	1
ANNEXES.....	20
Fiche signalétique.....	3
Résultats.....	3
Informations sur la composition du rapport.....	3
Mots clés des thésaurus.....	4
Liste des intervenants et moyens mis en oeuvre.....	5
Notice scientifique.....	6
Tableau récapitulatif des résultats.....	6
Fiche d'état du site.....	6
I. INTRODUCTION.....	7
I.1 CIRCONSTANCES DE L'INTERVENTION.....	7
I.2 CONTEXTE TOPOGRAPHIQUE, GEOLOGIQUE ET ARCHEOLOGIQUE.....	7
I.3 STRATEGIE ET METHODE MISES EN OEUVRE.....	8
II. PRESENTATION DES RESULTATS.....	10
II.1 L'OCCUPATION GALLO-ROMAINE.....	11
II.1.1 Le fossé d'enclos.....	11
II.1.2 L'espace interne.....	12
II.2 LES STRUCTURES LINEAIRES.....	12
II.2.1 Le fossé curviligne.....	12
II.2.2 Le fossé à « angle ouvert arrondi ».....	13
II.2.3 Le fossé est-ouest.....	14
II.3 LES AUTRES VESTIGES.....	14
II.3.1 Le bâtiment sur poteaux.....	14
II.3.2 Les structures de la tranchée 25.....	15
II.3.3 Une fosse de grillage ?.....	16
II.3.4 Les fosses et trous de poteaux épars.....	16
II.4 ETUDE DU MOBILIER.....	18

CONCLUSION	23
-------------------------	----

FICHE SIGNALÉTIQUE

BIBLIOGRAPHIE	25
----------------------------	----

ANNEXES	26
----------------------	----

Inventaire du mobilier	27
-------------------------------------	----

Inventaire des tranchées	28
---------------------------------------	----

Inventaire des faits	31
-----------------------------------	----

Arrêté de prescription	34
-------------------------------------	----

Arrêté de prescription n° : 2009-145 en date de 23 septembre 2009
 Arrêté de désignation n° : 2009-152 en date de 13 mai 2009
 Responsable désigné : Véronique BRUNETTO
 Organisme de rattachement : INRAP Grand-Ouest
 Maître d'ouvrage des travaux : Monsieur le Président, Communauté de Communes de l'Orneval
 Nature de l'aménagement : demande volontaire de diagnostic
 Contracteur chargé des travaux : INRAP Grand-Ouest
 Exploitant (s) :
 Surface de projet d'aménagement : 1050 m²
 Dates d'intervention sur le terrain : du 17 au 26 avril 2009
 surface diagnostiquée : 3051 m² % de la surface étudiée : 13 %

Résumé

Présentation de recherche et principaux résultats : Selon le programme volontaire de diagnostic, mandaté de la Communauté de Communes de l'Orneval, cette intervention a été initiée par la volonté de vestiges repérés par avion et interprétés par M. Desobry dans le prolongement de la Z.I. de la Lande du Mesnil, au lieu-dit Le Champ de Bel-Air, à l'Orneval.
 Les sondages ont permis de mettre en évidence la présence des traces localisées, par sondes superficielles, d'une occupation qui pu être datée. La présence constante ou occasionnellement quadrangulaire, se situant à la période gallo-romaine. La structure concerne un long fossé surélevé que l'on peut attribuer à la fin du second Age du Fer. Un troisième fossé, à angle court et semi-circulaire, pourrait être de cette même période.
 Par ailleurs, les traces d'une activité métallurgique ont été repérées, sans qu'il ait été possible de la dater précisément. Cependant, vu la nature des vestiges et la faible densité de sites récents, nous pouvons raisonnablement attribuer cette activité à la période gallo-romaine.
 Il sera probable que, en raison de la nature du terrain (herbier) et sans le recours à la photographie aérienne, plusieurs vestiges seraient été difficilement repérés.

Lieu de dépôt temporaire du matériel archéologique : Base Impy de Cesson Sévigné

Informations sur la composition du rapport

Nombre de volumes : 1	Nombre de pages : 42
Nombre de figures et planches : 0 et 3	Nombre d'annexes : 4

FICHE SIGNALÉTIQUE

N° EA : 20

Identification de l'EA (juin 2008) : 15113/561650020

SRA Bretagne : 02.99.84.59.00

Numéro de projet INRAP : DA 05028701

Région : Bretagne	Commune : Ploermel	Code INSEE : 56165
Département : 56		
Lieu-dit ou adresse : le Champ du Bel-Air		
Cadastre année : 2007, section ZK, parcelle 314 p		
Coord. Lambert : X : 248118 Y : 2337047	altitude : 96 NGF	
Statut du terrain :		
Propriétaire du terrain : Communauté de Communes de Ploermel		

Arrêté de prescription n° : 2008-148 en date du 22 septembre 2008
Arrêté de désignation n° : 2009-052 en date du 13 mai 2009
Responsable désigné : Vérane BRISOTTO
Organisme de rattachement : INRAP Grand-Ouest
Maître d'ouvrage des travaux : Monsieur le Président, Communauté de Communes de Ploermel
Nature de l'aménagement : demande volontaire de diagnostic
Opérateur chargé des travaux : INRAP Grand-Ouest
Exploitant (s) :
Surface du projet d'aménagement : 30860 m ²
Dates d'intervention sur le terrain : du 17 au 26 août 2009
Surface diagnostiquée : 3651 m ² % de la surface sondée : 12 %

Résultats

Problématique de recherche et principaux résultats : Suite à une demande volontaire de diagnostic, émanant de la Communauté de Communes de Ploermel, notre intervention a été motivée par la présence de vestiges, repérés par avion et interprétés par M. Gautier, dans la prolongation de la Z.I. de la Lande du Moulin, au lieu-dit Le Champ du Bel-Air, à Ploermel.

Les sondages ont permis de mettre en évidence la majorité des traces localisées, par photo aérienne. Ainsi, deux occupations ont pu être datées. La première concerne un enclos vraisemblablement quadrangulaire, se rattachant à la période gallo-romaine. La seconde concerne un long fossé curviligne que l'on peut attribuer à la fin du second Age du Fer. Un troisième fossé, à angle ouvert arrondi, pourrait être de cette même période.

Par ailleurs, les traces d'une activité métallurgique ont été repérées, sans qu'il ait été possible de la dater précisément. Cependant, vu la nature des vestiges et la faible densité de scorie récoltée, nous pouvons raisonnablement attribuer cette activité à la période gauloise.

Nous précisons qu'en raison de la nature du terrain (schiste) et sans le recours à la photographie aérienne, plusieurs vestiges auraient été difficilement repérables.

Lieu de dépôt temporaire du matériel archéologique : Base Inrap de Cesson-Sévigné

Informations sur la composition du rapport

Nombre de volumes : 1	Nombre de pages : 42
Nombre de figures et planches : 9 et 3	Nombre d'annexes : 4

LISTE DES INTERVENANTS ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

MOTS CLÉS DES THÉSARUS

Chronologie

<input type="checkbox"/>	Paléolithique	<input checked="" type="checkbox"/>	Antiquité romaine (gallo-romain)
<input type="checkbox"/>	Inférieur	<input type="checkbox"/>	République romaine
<input type="checkbox"/>	Moyen	<input type="checkbox"/>	Empire romain
<input type="checkbox"/>	Supérieur	<input checked="" type="checkbox"/>	Haut-Empire (jusqu'en 284)
<input type="checkbox"/>	Mésolithique et Épipaléolithique	<input type="checkbox"/>	Bas-Empire (de 285 à 476)
<input type="checkbox"/>	Néolithique	<input type="checkbox"/>	Époque médiévale
<input type="checkbox"/>	Ancien	<input type="checkbox"/>	haut Moyen Âge
<input type="checkbox"/>	Moyen	<input type="checkbox"/>	Moyen Âge
<input type="checkbox"/>	Récent	<input type="checkbox"/>	bas Moyen Âge
<input type="checkbox"/>	Chalcolithique	<input checked="" type="checkbox"/>	Temps modernes
<input checked="" type="checkbox"/>	Protohistoire	<input type="checkbox"/>	Époque contemporaine
<input type="checkbox"/>	Âge du Bronze	<input type="checkbox"/>	Ère industrielle
<input type="checkbox"/>	ancien		
<input type="checkbox"/>	moyen		
<input type="checkbox"/>	récent		
<input checked="" type="checkbox"/>	Âge du Fer		
<input type="checkbox"/>	Hallstatt (premier âge du Fer)		
<input checked="" type="checkbox"/>	La Tène (second âge du fer)		

Sujets et thèmes

<input type="checkbox"/>	Édifice public	<input checked="" type="checkbox"/>	Artisanat	<input type="checkbox"/>	Nb	<input type="checkbox"/>	Mobilier	<input type="checkbox"/>	Études annexes
<input type="checkbox"/>	Édifice religieux	<input type="checkbox"/>	Argile : atelier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Industrie lithique	<input type="checkbox"/>	Géologie
<input type="checkbox"/>	Édifice militaire	<input type="checkbox"/>	Atelier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Industrie osseuse	<input type="checkbox"/>	Datation
<input checked="" type="checkbox"/>	Bâtiment	<input type="checkbox"/>	Artisanat	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Céramique	<input type="checkbox"/>	Anthropologie
<input type="checkbox"/>	Structure funéraire	<input checked="" type="checkbox"/>	Forge	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Restes végétaux	<input type="checkbox"/>	Paléontologie
<input type="checkbox"/>	Voirie			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Faune	<input type="checkbox"/>	Zoologie
<input type="checkbox"/>	Hydraulique			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Flore	<input type="checkbox"/>	Botanique
<input type="checkbox"/>	Habitat rural			<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Objet métallique	<input type="checkbox"/>	Palynologie
<input type="checkbox"/>	Villa			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Arme	<input type="checkbox"/>	Macrorestes
<input type="checkbox"/>	Bâtiment agricole			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Outil	<input type="checkbox"/>	An. De céramique
<input checked="" type="checkbox"/>	Structure agraire			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parure	<input type="checkbox"/>	An. De métaux
<input type="checkbox"/>	Urbanisme			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Habillement	<input type="checkbox"/>	Acq. des données
<input type="checkbox"/>	Maison			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trésor	<input type="checkbox"/>	Numismatique
<input type="checkbox"/>	Structure urbaine			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Monnaie	<input type="checkbox"/>	Conservation
<input checked="" type="checkbox"/>	Foyer			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Verre	<input type="checkbox"/>	Restauration
<input type="checkbox"/>	Fosse			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Mosaïque	<input type="checkbox"/>	Autre
<input type="checkbox"/>	Sépulture			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Peinture		
<input type="checkbox"/>	Grotte			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sculpture		
<input type="checkbox"/>	Abri			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Inscription		
<input type="checkbox"/>	Mégalithe			<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Scories		

Participation à une programmation (n° de programme et intitulé)

--	--

NOTICE SCIENTIFIQUE

Notice scientifique résumant les principaux résultats de l'opération

Suite à une demande volontaire de diagnostic, émanant de la Communauté de Communes de Ploermel, notre intervention a été motivée par la présence de vestiges, repérés par avion et interprétés par M. Gautier, dans la prolongation de la Z.I. de la Lande du Moulin, au lieu-dit Le Champ du Bel-Air, à Ploermel.

Les sondages ont permis de mettre en évidence la majorité des traces localisées par photo aérienne. Ainsi, deux occupations ont pu être datées. La première concerne un enclos vraisemblablement quadrangulaire, se rattachant à la période gallo-romaine. La seconde concerne un long fossé curviligne que l'on peut attribuer à la fin du second Age du Fer. Un troisième fossé, à angle ouvert arrondi, pourrait être de cette même période.

Par ailleurs, les traces d'une activité métallurgique ont été repérées, sans qu'il ait été possible de la dater précisément. Cependant, vu la nature des vestiges et la faible densité de scorie récoltée, nous pouvons raisonnablement attribuer cette activité à la période gauloise.

Nous préciserons qu'en raison de la nature du terrain (schiste) et sans le recours à la photographie aérienne, plusieurs vestiges auraient été difficilement repérables.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS

Chronologie	Structures	Mobilier	Interprétation
<i>Gallo-Romain</i>	<i>Fossé d'enclos Fosses Trous de poteau</i>	<i>Céramique</i>	
<i>Second Age du Fer</i>	<i>Fossé d'enclos</i>	<i>Céramique Métal Scories</i>	
<i>Proto ancienne ?</i>	<i>Fosse foyer ?</i>	<i>Céramique</i>	

FICHE D'ETAT DU SITE

Les vestiges ont été mis à jour dans un contexte géologique constitué de schiste relativement sain, dont les bancs orientés est-ouest, en partie démantelés, présentent des plaquettes centimétriques à décimétriques. Entre ces bancs de schiste, viennent s'interposer des placages limoneux.

Les structures apparaissent entre 0,30 et 0,40 m de profondeur dans un assez bon état de conservation. Leur repérage est cependant rendu difficile, en raison de la nature du terrain.

A l'est de l'emprise, des zones d'altération entraînent la formation d'un limon argileux, marqué par des phénomènes d'oxydation. Ici, les vestiges, plus lisibles apparaissent, plus profondément (0, 50 à 0,60 m).

Les trois fossés d'enclos repérés, dépassent notre emprise, à l'est, à l'ouest et au nord de la zone.

Un survol de M.Gautier, lors de notre intervention, a permis de localiser d'autres vestiges dans la parcelle voisine, à l'est de notre emprise (inédit).

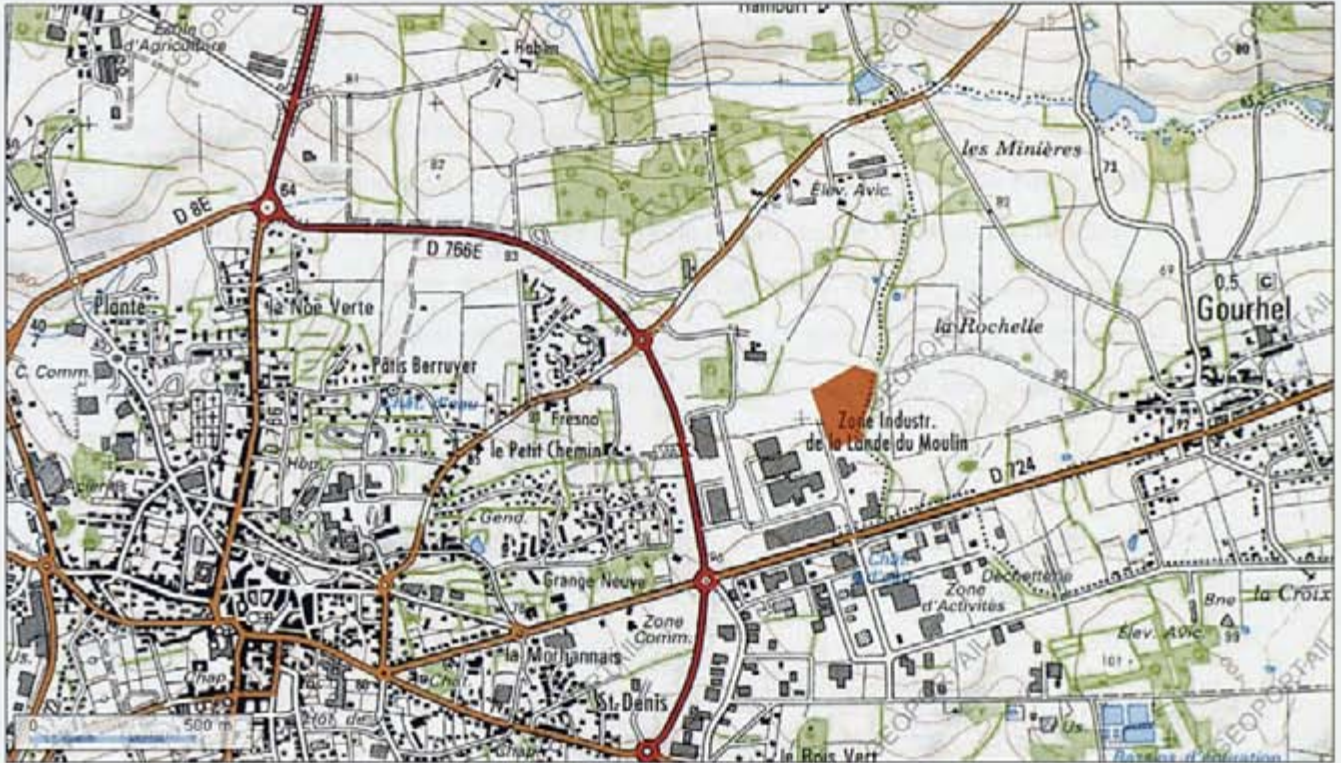


Fig. 1 : Localisation de l'emprise du diagnostic sur fond de carte IGN au 1/25000^{ème} (Geoportail)

I. INTRODUCTION

I.1 CIRCONSTANCES DE L'INTERVENTION

Suite à une demande volontaire de diagnostic, émanant de la Communauté de Communes de Ploermel, sur un terrain jouxtant la Z.I de la Lande du Moulin et, au vu de la présence de réseaux fossoyés et /ou de système d'enclos, repérées par avion, par Maurice Gautier, le SRA a prescrit une intervention, au lieu-dit Le Champ du Bel-Air, section ZK, parcelle 314 p, (fig.1).

Le site survolé à plusieurs reprises, a été déclaré en 2001 et réinterprété en juillet 2009. Le cliché de 2006, révélant les traces les plus lisibles, est présenté dans ce rapport (fig. 2).

I.2 CONTEXTE TOPOGRAPHIQUE, GEOLOGIQUE ET ARCHEOLOGIQUE

L'emprise du diagnostic, d'une surface de 30860 m², occupe une partie de la parcelle 314, section ZK (cadastre 2007), au lieu-dit Le champ du Moulin, localisé au nord-est du bourg de Ploermel. La limite est de l'emprise correspond à la limite communale qui sépare Ploermel de Gourhel.

Bien qu'occupant une partie d'une seule et même parcelle, l'emprise comprend, au sud, une zone en friche, délimitée partiellement par une haie de saules et de genêts, alors que la zone nord, en partie en pente, était cultivée. C'est cette dernière qui a révélé les indices de site, repérés par prospection aérienne.

Topographiquement, on distingue trois ensembles : la partie sud-ouest de la zone correspond à un plateau, dominant de loin la vallée de l'Yvel, et offrant une belle vue, à l'est, sur le massif de Paimpont. L'altitude¹ est comprise entre 97 et 100 m.

La partie nord-est se décline en légère pente, orientée nord-est, dont l'altitude varie entre 90 et 97 m.

A l'est de ces deux entités, un léger talweg marque le paysage. Cette dépression, amorcée en limite d'emprise, a été utilisée pour le passage d'un ancien chemin creux, qui matérialise aujourd'hui la limite communale.

D'un point de vue géologique (fig.3), le substrat local est composé de schiste briovérien relativement sain, se décomposant sous forme de plaquettes de dimension variable. Entre ces bancs de

¹ Les courbes de niveau étant issues d'un relevé au GPS, leur précision varie de +/- 0,5 m

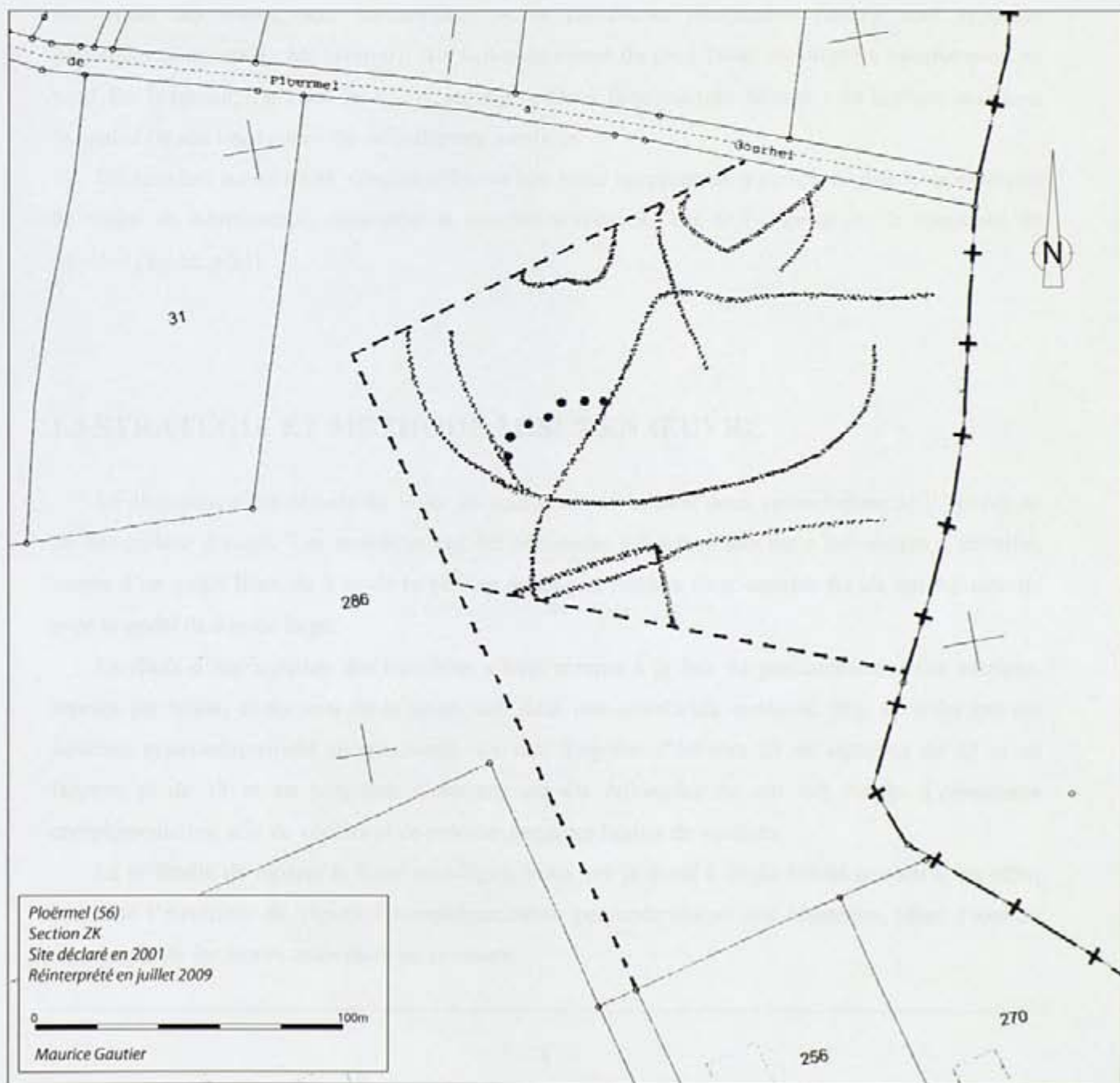


Fig.2 : Cliché réalisé par Maurice Gautier en 2006 et interprété sur fond cadastral, au 1/2000^{ème}

schistes orientés est/ouest, des niveaux limoneux viennent combler les failles, rendant difficile la lecture des structures archéologiques.

Excepté à l'est de l'emprise, où le recouvrement sédimentaire est plus développé, les niveaux schisteux sont atteints entre 0,30m sous la terre végétale, et 0,50 m de profondeur ; fourchette dans laquelle apparaissent les structures archéologiques.

On observe une variation sédimentaire, dans les tranchées localisées en bordure est de l'emprise (Tr 27, Tr 25, Tr 8, Tr 10, et partie est de la Tr 8), correspondant au talweg, visible dans le paysage. Dans cette zone, sous la terre végétale, un niveau limoneux beige-orangé assez meuble, recouvre une épaisse couche de limon argileux orangé, parsemé de traces d'oxydation (manganèse). Les structures archéologiques apparaissent dans ces niveaux d'altération, entre 0,50 et 0,60 m de profondeur.

Archéologiquement, le site découvert en prospection aérienne par M. Gautier est inscrit à la Carte Archéologique depuis 2001. Il est décrit comme réseaux de fossés et systèmes d'enclos.

La dernière interprétation, datant de juillet 2009, a été réalisée d'après un cliché de 2006 (fig.2), sur lequel des traces, non visibles lors de la précédente prospection (2001), sont apparues (communication orale : M. Gautier). Il s'agit notamment du long fossé curviligne s'interrompant au nord. Sur le terrain, il n'a pas été aisé de repérer ce fossé, dans nos tranchées et, sans la photo aérienne, la totalité de son tracé aurait été difficilement localisée.

Un nouveau survol de M. Gautier, effectué lors notre intervention, a permis de mettre en évidence au moins un autre enclos, situé dans la parcelle voisine, à l'est de l'emprise sur la commune de Gourhel (inédit, p.24).

I.3 STRATÉGIE ET MÉTHODE MISES EN ŒUVRE

Le diagnostic s'est déroulé du 17 au 26 août 2009, mobilisant deux archéologues de l'INRAP, et un conducteur d'engin. Les tranchées ont été effectuées à l'aide d'une pelle mécanique à chenille, munie d'un godet lisse, de 3 m de large. Les sondages, réalisés dans certains fossés ont été ouverts avec le godet de 2 m de large.

Le choix d'implantation des tranchées a tenu compte à la fois du positionnement des vestiges, repérés par avion, et du sens de la pente, soit dans une orientation nord/sud, (fig. 4). Elles ont été ouvertes systématiquement en quinconce, sur une longueur d'environ 20 m, espacées de 15 m en largeur, et de 18 m en longueur. Certaines ont été rallongées ou ont fait l'objet d'ouvertures complémentaires, afin de vérifier et de préciser certaines limites de vestiges.

La difficulté de repérer le fossé curviligne, ainsi que le fossé à angle ouvert arrondi a, en effet, nécessité l'ouverture de vignettes complémentaires, perpendiculaires aux tranchées, (dans l'axe du fossé), afin de les mettre clairement en évidence.

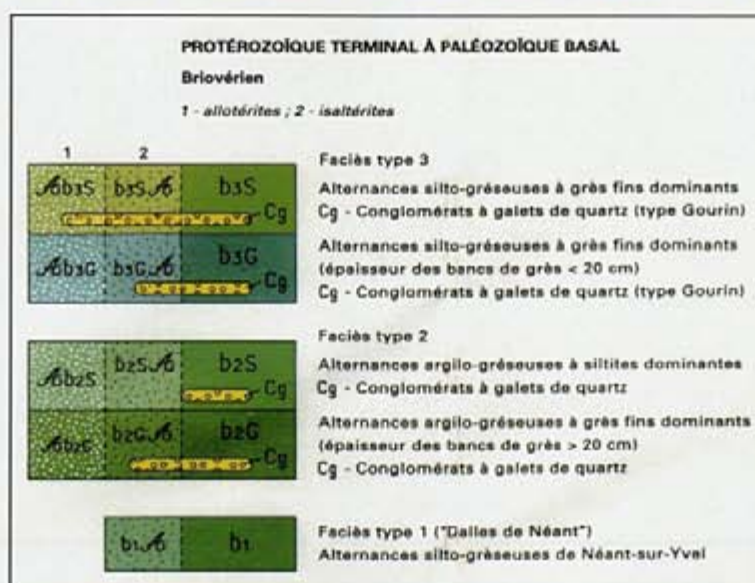


Fig. 3 : Emprise du diagnostic sur fond de carte géologique au 1/50 000^{ème} (feuille 351, BRGM 2004)

Au total, 49 tranchées et /ou fenêtres ont été réalisées, couvrant une surface de 3651 m² soit un diagnostic à près de 12 %.

Nous n'avons pas jugé utile de déboiser le petit bosquet de saule (ce qui aurait causé des dommages aux vestiges), situé en limite ouest de l'emprise, étant donné que la localisation et la datation de l'enclos vraisemblablement rectangulaire (repéré en partie par prospection aérienne) s'est effectué assez rapidement. En revanche, la recherche des autres vestiges découverts par M. Gautier, nous a demandé sur le terrain, beaucoup plus de temps que prévu.

Le relevé des tranchées et des structures mises au jour a été effectué par un topographe de l'INRAP à l'aide d'un GPS. Les courbes de niveaux ont également été reconstituées, sur la zone concernée, avec une précision, ou une imprécision de 0,5 m, inhérente au système GPS.

Toutes les structures sondées, mécaniquement ou manuellement, ont fait l'objet de photographies et de relevés au 1/20^{ème}. En revanche, pour les raisons évoquées précédemment, les altitudes des coupes n'ont pas été mentionnées, mais l'inventaire, qui figure en annexe, précise la profondeur des structures mises au jour.

Les faits archéologiques ont été numérotés de 1 à n dans chaque tranchée.

L'ensemble de la documentation de terrain a été saisie informatiquement et est présenté dans ce rapport.

Au terme de l'opération, les tranchées ont été rebouchées.

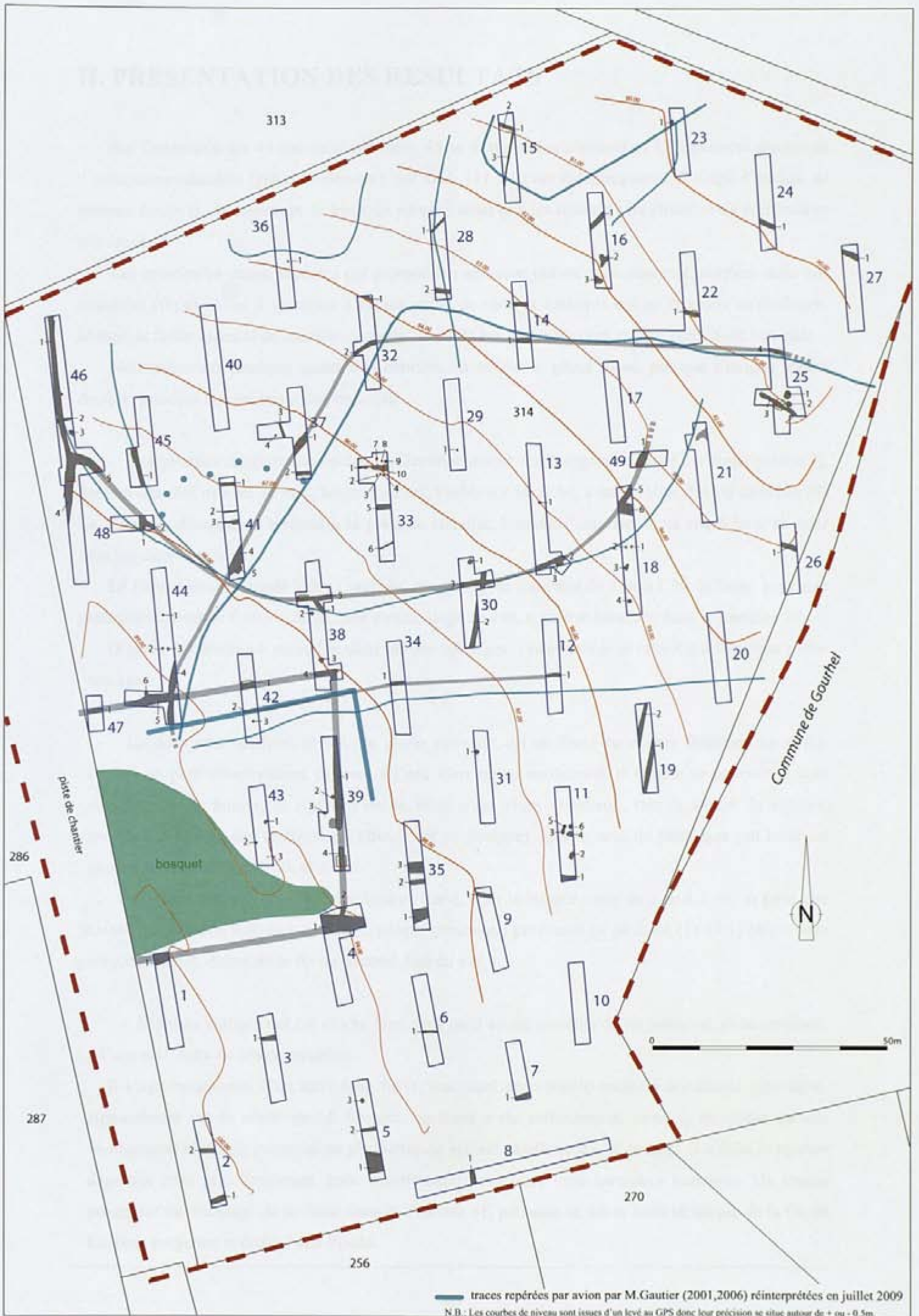


Fig. 4 : Plan général du diagnostic et des vestiges mis au jour (au 1/1000^{ème}), superposé à l'interprétation de M. Gautier

II. PRESENTATION DES RESULTATS

Sur l'ensemble des 49 tranchées réalisées, 45 se sont avérées positives et 15 présentent des traces d'occupations datables (par recoupement). Au total, 111 faits ont été enregistrés. Il s'agit d'enclos, de réseaux fossoyés, de fosses, et de trous de poteaux ainsi que les restes d'une structure de combustion très arasée.

Les principales traces, repérées par prospection aérienne, ont été, non sans mal, révélées dans nos tranchées (fig.4). Ainsi 3 systèmes d'enclos, et/ou de réseaux fossoyés ont pu être mis en évidence. Malgré la faible quantité de mobilier recueilli, deux de ces ensembles ont pu être datés avec certitude.

Nous resterons prudents quant à la datation du troisième grand fossé, puisque l'unique tesson datable, provient des déblais d'une tranchée.

- Le premier concerne un enclos vraisemblablement quadrangulaire (carré ou rectangulaire ?), dont un des côtés mesure 50 m. L'angle nord-est, visible sur le cliché, a été localisé dans la tranchée 38. La limite de décapage, s'arrêtant à la piste de chantier, bordant l'emprise, nous empêche d'aborder l'enclos dans sa totalité.

Le fossé d'enclos, sondé à deux reprises, a une largeur qui varie de 1 m à 1,50 de large, pour une profondeur allant de 0,60 à 0,80 m. Une entrée, large de 4 m, a pu être localisée dans la tranchée 39.

D'après la céramique recueillie dans un des sondages, l'occupation se rattache à l'époque gallo-romaine.

- Le deuxième système, révélé par photo aérienne, est un fossé curviligne dessinant un demi-ovale ; on perd effectivement sa trace à l'est, alors qu'au nord-ouest, il semble se poursuivre hors emprise. Sur le terrain, le repérage de ce fossé s'est avéré fastidieux, tant la nature du substrat troublait la lecture des vestiges. En effet, c'est en décapant dans le sens du fossé que son tracé est apparu nettement (Tr 38, 30, et 13).

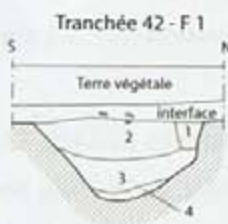
Trois sondages ont été effectués dans ce fossé, dont la largeur varie de 1 m à 1,60 m pour une profondeur allant de 0,50 m à 1,20 m. L'unique céramique provenant de ce fossé (Tr 49.1) est un vase presque complet, datant de la fin du Second Age du Fer.

- D'autres vestiges ont été mis au jour, sans qu'il ait été possible de les rattacher, avec certitude, à l'une ou l'autre de ces occupations.

Il s'agit notamment d'un autre long fossé, marquant un probable enclos à dominante curviligne. Apparaissant sur le cliché de M. Gautier, ce fossé a été difficilement localisé, en raison de son comblement terminal, constitué de plaquettes de schiste, similaire au sol naturel. Il a fallu le repérer dans une zone plus limoneuse, pour ensuite suivre son tracé dans les autres tranchées. Un tesson provenant du décapage de ce fossé dans la tranchée 41, présente un décor caractéristique de la fin de La Tène moyenne et de La Tène Finale.



Fig. 5 : Plan général du diagnostic (au 1/2000^{ème}) sur fond cadastral napoléonien



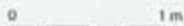
- 1 - Perturbation : limon brun meuble avec racines.
- 2 - Limon beige-gris meuble avec plaquettes de schiste.
- 3 - Limon gris-beige avec plaquettes de schiste.
- 4 - Lit de plaquettes de schiste.



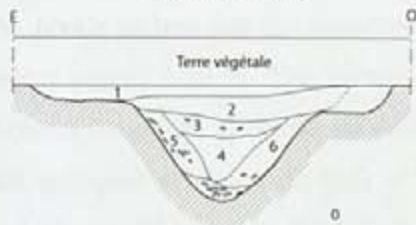
Tranchée 39 - F 2



- 1 - Limon brun beige avec plaquettes de schiste centimétrique (négatif de poteau?).
- 2 - Plaquettes de schiste centimétriques et décimétriques dans matrice limoneuse gris-beige.



Tranchée 39 - F 4



- 1 - Zone de contact avec la terre végétale.
- 2 - Limon brun-gris assez compact avec petites plaquettes de schiste.
- 3 - Limon gris blanchâtre plus compact avec traces de manganèse et d'oxydation, plaquettes de schiste décimétriques.
- 4 - Limon brun-gris rouille meuble avec traces d'oxydation.
- 5 et 6 - Limon beige-gris compact avec nombreuses plaquettes de schiste.
- 7 - Lit de plaquettes de schiste dans limon gris fin.



Fig.6 : Plan, relevés et photo des vestiges gallo-romains (E.Nicolas, V.Brisotto, D.A.O : A.Desfonds)

production du centre de la France, datant de la première moitié du I^{er} siècle après J.C, et la seconde est une forme que l'on retrouve du I^{er} au III^{ème} siècle après J.C. (cf. Maryse Dinard, p.18).

Le second sondage effectué dans la **tranchée 42** (F42.1), présente un fossé au profil similaire, sans aménagement particulier, d'une largeur et d'une profondeur moindre (respectivement 1,10m et 0,52 m). Le remplissage, composé essentiellement de plaquettes de schiste, dans un limon gris-beige, montre également un comblement rapide.

II.1.2 L'espace interne

L'espace interne de l'enclos n'a pu être totalement sondé, en raison de la présence d'un dense bosquet de saules. Cependant, plusieurs trous de poteaux ont été localisés dans les tranchées 39, 42, et 43. Un seul a fait l'objet d'un sondage (F39.2). De forme presque rectangulaire (0,75 m par 0,85 m), son profil en cuvette présente le négatif d'un poteau (US 1). Sa profondeur atteint 0,35 m.

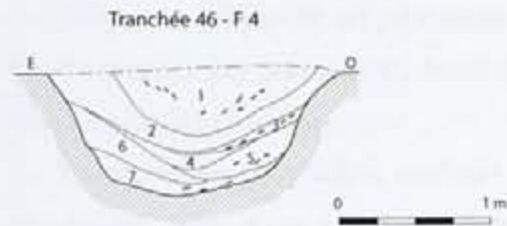
Sa situation, le long du fossé d'enclos, à proximité de l'entrée, laisse envisager, soit la présence d'une palissade, évoquée précédemment, soit un aménagement lié à l'entrée de l'enclos.

II.2 LES STRUCTURES LINEAIRES (FIG. 7)

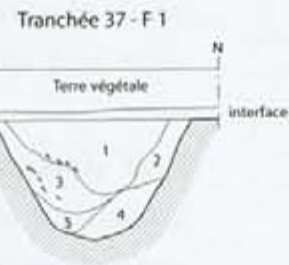
II.2.1 Le fossé curviligne

Repéré également par avion lors du survol de 2006, ce fossé, de largeur et de profondeur variables, n'apparaissait pas lors d'un précédent survol effectué en 2001 (communication orale, M. Gautier). Sur le terrain, il nous a fallu redécaper dans certaines tranchées, pour localiser son tracé avec certitude. On le suit dans les tranchées 49, 18, 13, 30, 38, 48 et 46. Formant un demi-ovale, il rencontre à l'ouest, en limite d'emprise, un autre fossé orienté nord/sud, également visible sur le cliché. Il ne nous a pas été possible de savoir si ces deux fossés fonctionnaient ensemble.

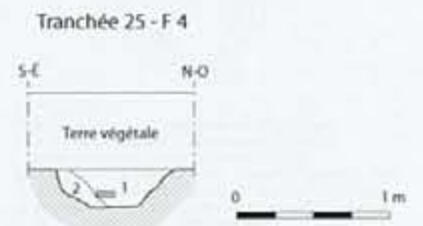
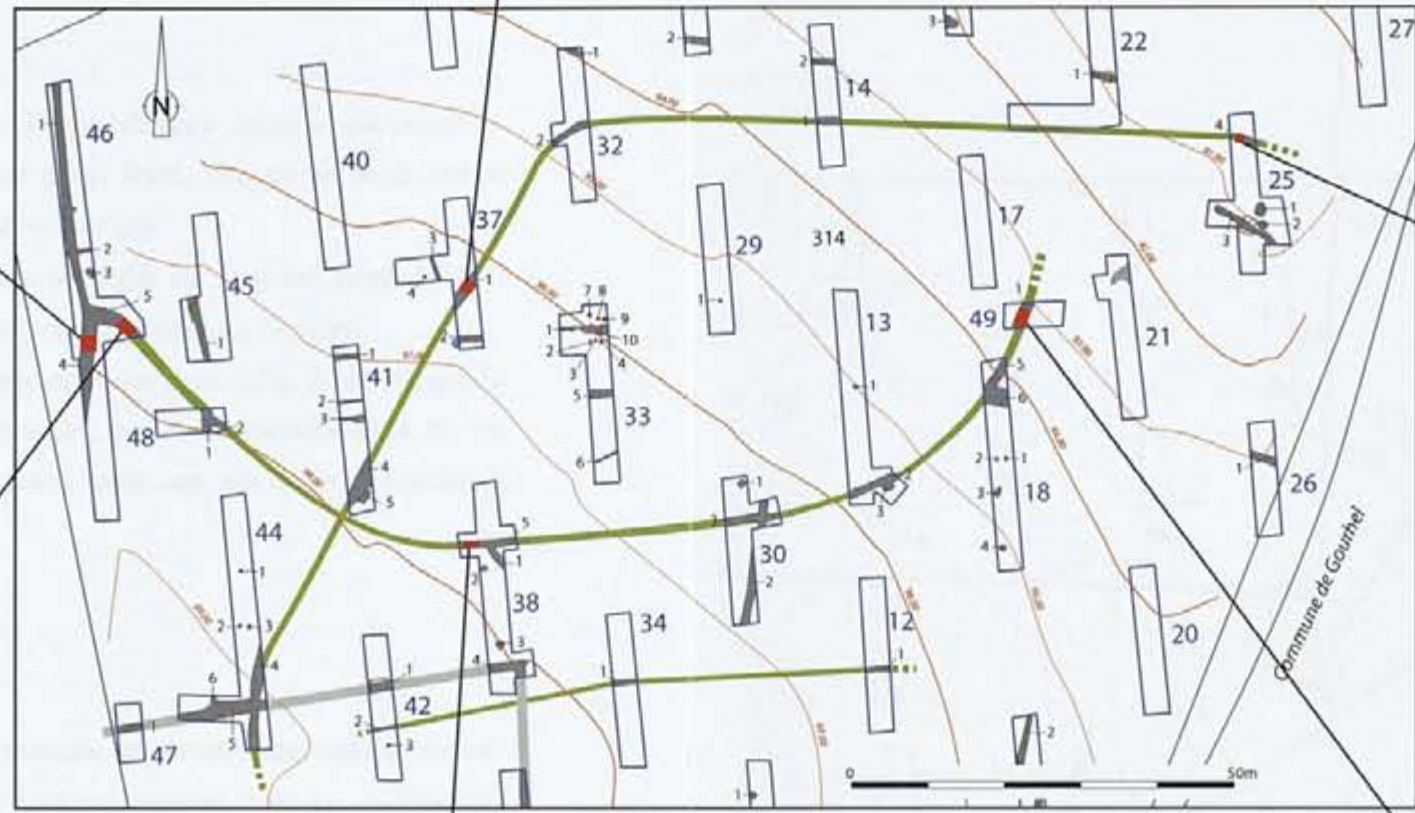
A l'est, tout comme sur le cliché, nous perdons totalement sa trace au-delà de la **tranchée 49**, alors que le sondage réalisé dans cette même tranchée, révèle un bon état de conservation. En effet, sa largeur, à l'ouverture, est de 1,65 m, et sa profondeur atteint 1,20 m. Son remplissage, composé simplement de deux US, se décline en un niveau limoneux beige-gris constitué de schiste broyé et un second niveau limono-argileux brun-gris renfermant quelques charbons de bois et un vase quasi complet. Ce dernier permet de dater la première phase de comblement du fossé de la fin du Second Age du Fer (cf Maryse Dinard, p.18). On notera également dans ce niveau, la présence d'un élément métallique et de quelques petites scories.



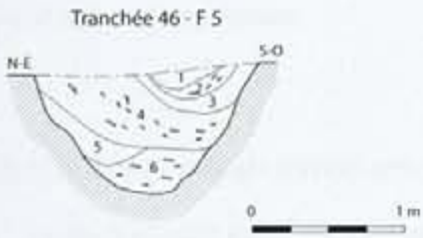
- 1 - Plaquettes de schiste centimétriques et décimétriques avec schiste concassé assez meuble homogène.
- 2 - Limon beige-gris assez compact avec rares plaquettes et charbon de bois.
- 3 - Lit de plaquettes de schiste centimétriques.
- 4 - Limon beige-gris assez compact avec rares plaquettes et charbon de bois.
- 5 - Lit de plaquettes de schiste centimétriques et décimétriques.
- 6 - Niveau de grandes plaquettes de schiste.
- 7 - Limon gris-beige plus clair et plus compact avec plaquettes de schiste, charbon de bois et nombreuses traces d'oxydation.



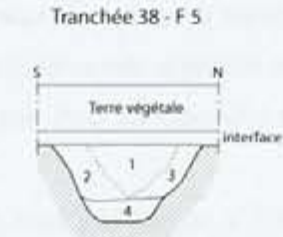
- 1 - Limon beige-gris assez compact homogène avec plaquettes de schiste.
- 2 et 3 - Limon beige-gris avec rares plaquettes de schiste.
- 4 - Limon beige orangé compact avec rares plaquettes de schiste.
- 5 - Limon beige jaune avec nombreuses petites plaquettes.



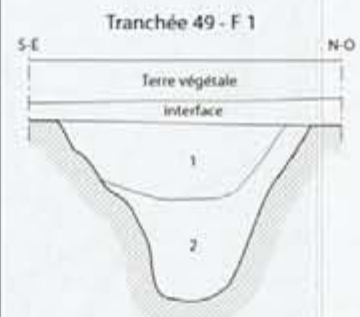
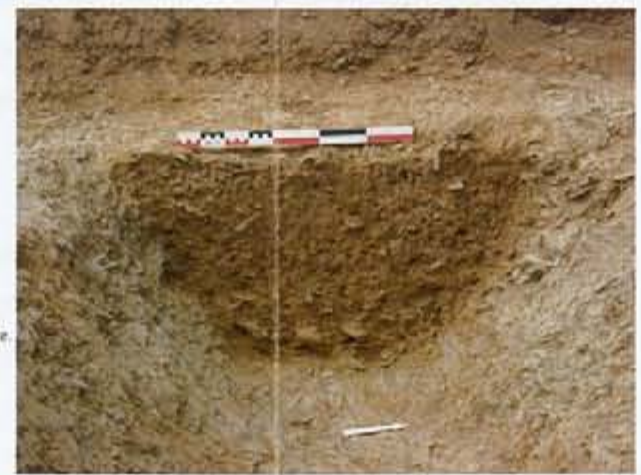
- 1 - Plaquettes de schiste centimétriques et schiste broyé dans matrice limoneuse gris-beige.
- 2 - Limon beige-gris avec plaquettes de schiste centimétrique.



- 1 - Limon gris-beige assez compact homogène avec plaquettes de schiste.
- 2 - Niveau de plaquettes de schiste assez meuble avec peu de limon.
- 3 - Limon gris-beige avec rares plaquettes de schiste.
- 4 - Niveau de plaquettes de schiste décimétriques, et schiste broyé (peu de limon).
- 5 - Limon beige-gris compact avec rares plaquettes de schiste, quelques charbons de bois.
- 6 - Niveau de plaquettes de schiste décimétriques mêlées de limon, meuble.



- 1 - Limon gris-beige assez compact homogène.
- 2 et 3 - Limon beige-gris meuble avec plaquettes de schiste.
- 4 - Lit de plaquettes de schiste dans un limon fin gris.



- 1 - Limon beige-gris compact, avec schiste broyé, rares plaquettes décimétriques.
- 2 - Limon brun-gris légèrement argileux assez meuble avec céramique et charbon de bois.



Fig. 7 : Plan, relevés et photo des structures linéaires (E.Nicolas, V.Brisotto; D.A.O : A. Desfonds)

D'après ces deux US, on peut penser que le comblement s'est fait de façon relativement rapide. On remarquera son profil en U, évasé dans la partie supérieure, qui diverge dans les deux autres sondages décrits plus bas.

De même, les deux autres sondages révèlent des dimensions variables. Dans la **tranchée 38**, le creusement, large d'1m à l'ouverture et profond de 0,50 m, présente un profil en cuvette. Son comblement homogène se compose d'un limon gris-beige, plus ou compact, renfermant des plaquettes de schiste, plus nombreuses vers les parois, et au fond du remplissage.

Dans la **tranchée 46**, si le profil en cuvette est semblable au précédent, la largeur à l'ouverture avoisine 1,50 m, pour une profondeur atteignant 0,80 m. Ici, le remplissage principal représenté par l'US 4, montre clairement, dans l'orientation des plaquettes de schiste, que le comblement s'est effectué par le nord-est, laissant supposer la présence d'un talus interne.

Ces deux sondages n'ont livré aucun mobilier.

Si nous ne pouvons parler, dans ce chapitre, de l'espace interne de cet « enclos », qui comporte plusieurs structures, pouvant également se rattacher à l'autre grand fossé, formant un angle ouvert arrondi, nous pouvons cependant faire des relations avec d'autres vestiges.

Dans la **tranchée 38**, un fossé orienté nord-est/sud-ouest se greffe sur le grand fossé, laissant envisager la présence de parcelles, peut-être vouées à l'agriculture, s'appuyant sur l'enclos.

Dans la **tranchée 13**, sans pouvoir affirmer la contemporanéité des deux faits, il semble que la fosse F13.3, fasse partie d'un aménagement du fossé. En revanche, dans les **tranchées 45 et 30**, les deux fossés orientés nord-sud, recoupent clairement notre fossé, traduisant des limites parcellaires postérieures, voire récentes.

II.1.2 Le fossé à « angle ouvert arrondi »

Le second long fossé photo-interprété par M. Gautier, présente un premier axe, sud-ouest/nord-est, qui traverse le fossé curviligne, précédemment décrit. Au nord de l'emprise, il change de direction, dessinant un angle adouci ouvert, pour se diriger vers l'est. Si l'on reprend le cliché de 2006, son tracé apparaît moins nettement, une fois passé ce changement de direction.

Sur le terrain, ce fossé a été d'autant plus difficile à repérer, que son comblement terminal se compose presque exclusivement de plaquettes de schistes (tout au moins dans sa partie centrale). Sa localisation a été rendu possible dans la tranchée 37, puisque ses limites sont apparues nettement dans une bande limoneuse gris-beige. Il a ensuite été suivi, non sans mal, dans les tranchées 41, 44, 32, 14, et 25.

Sondé dans la **tranchée 37**, il présente un profil en cuvette, avec une largeur d'1,30 m pour une profondeur égale à 0,80 m. Son remplissage comprend un comblement principal, composé essentiellement de plaquettes de schiste, et des niveaux plus limoneux avec moins de schiste. Le

pendage des plaquettes, visible notamment dans l'US 3, indique peut-être la présence d'un talus interne, avec un comblement provenant du sud.

Dans la **tranchée 25**, on le retrouve dans des proportions plus réduites. Large de 0,75 m et profond de 0,35 m, avec un profil en cuvette constant, il présente un remplissage homogène, composé de deux US. Un premier niveau comporte essentiellement des plaquettes de schiste, et un second niveau laisse apparaître un peu plus de limon.

Dans la tranchée 44, il rencontre le fossé de l'enclos gallo-romain qu'il dépasse, sans qu'aucune relation chronologique n'ait pu être mise en évidence.

Enfin, dans la tranchée 41, où ses limites sont difficilement perceptibles, une fosse présentant des fragments de roches violacées de type latéritiques, vraisemblablement chauffés, vient s'adosser à un des bords du fossé. Un tesson décoré datable de la fin du second Age du Fer, provient de la surface de l'une ou l'autre de ces structures.

L'hypothèse d'une fosse de grillage, destinée à la récupération de minerai de fer peut être évoquée pour cette structure longeant le fossé (cf chapitre II.3.3).

II.2.3 Le fossé est-ouest

La dernière trace linéaire continue, repérée par avion, a été mise en évidence dans les tranchées 12, 34 et 42. Non sondé, ce fossé a livré en surface, dans la tranchée 34, plusieurs scories dont un culot de forge (planche 2, p.21).

II.3 LES AUTRES VESTIGES (FIG. 8)

II.3.1 Le bâtiment sur poteaux

Dans la **tranchée 33**, un ensemble d'au moins six trous de poteaux a été mis au jour, attestant de la présence d'un bâtiment, large d'un peu moins de 3 m. Les poteaux latéraux présentent un diamètre constant, d'une quarantaine de centimètres, et sont distants d'environ 0,60 m. Les sondages, réalisés pour deux d'entre eux, présentent un profil et un remplissage identique. Il s'agit d'un comblement unique, composé d'un limon gris-beige homogène, renfermant quelques traces de charbon de bois. Ils sont tous deux profonds d'une vingtaine de centimètres. Le TP 33.7 a livré un petit tesson roulé, que l'on peut attribuer à la période protohistorique au sens large.

Cet ensemble, se poursuivant peut-être hors tranchée, est traversé par une limite parcellaire récente, représentée sur le cadastre napoléonien. Ce fossé orienté est-ouest, semble couper d'autres fosses, pouvant être associées au bâtiment. C'est le cas du creusement F 33.10, qu'un sondage a mis en évidence.

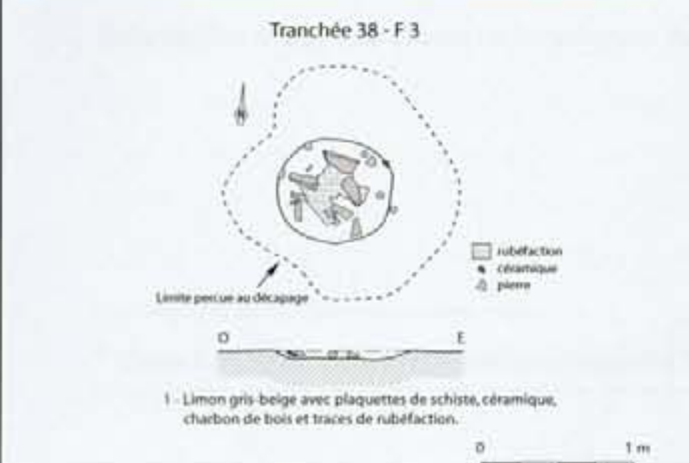
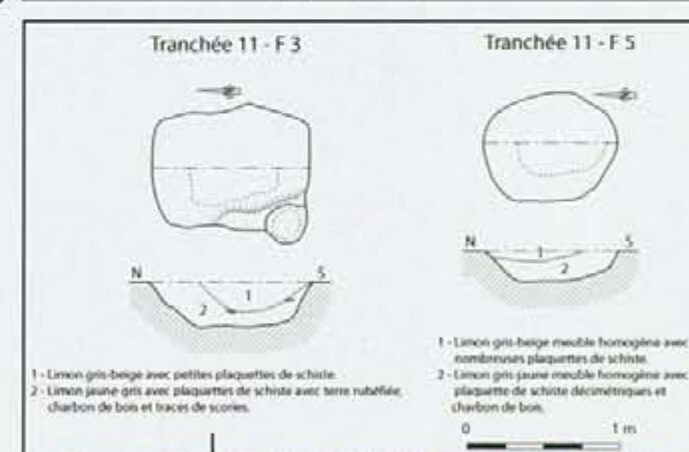
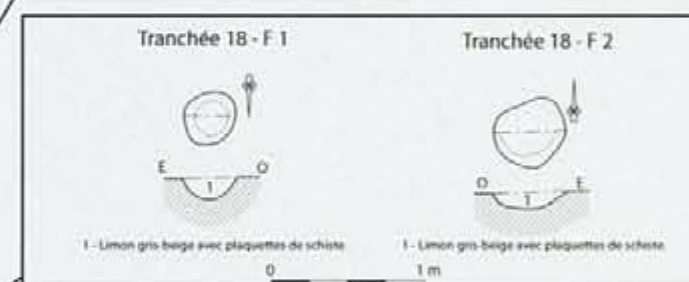
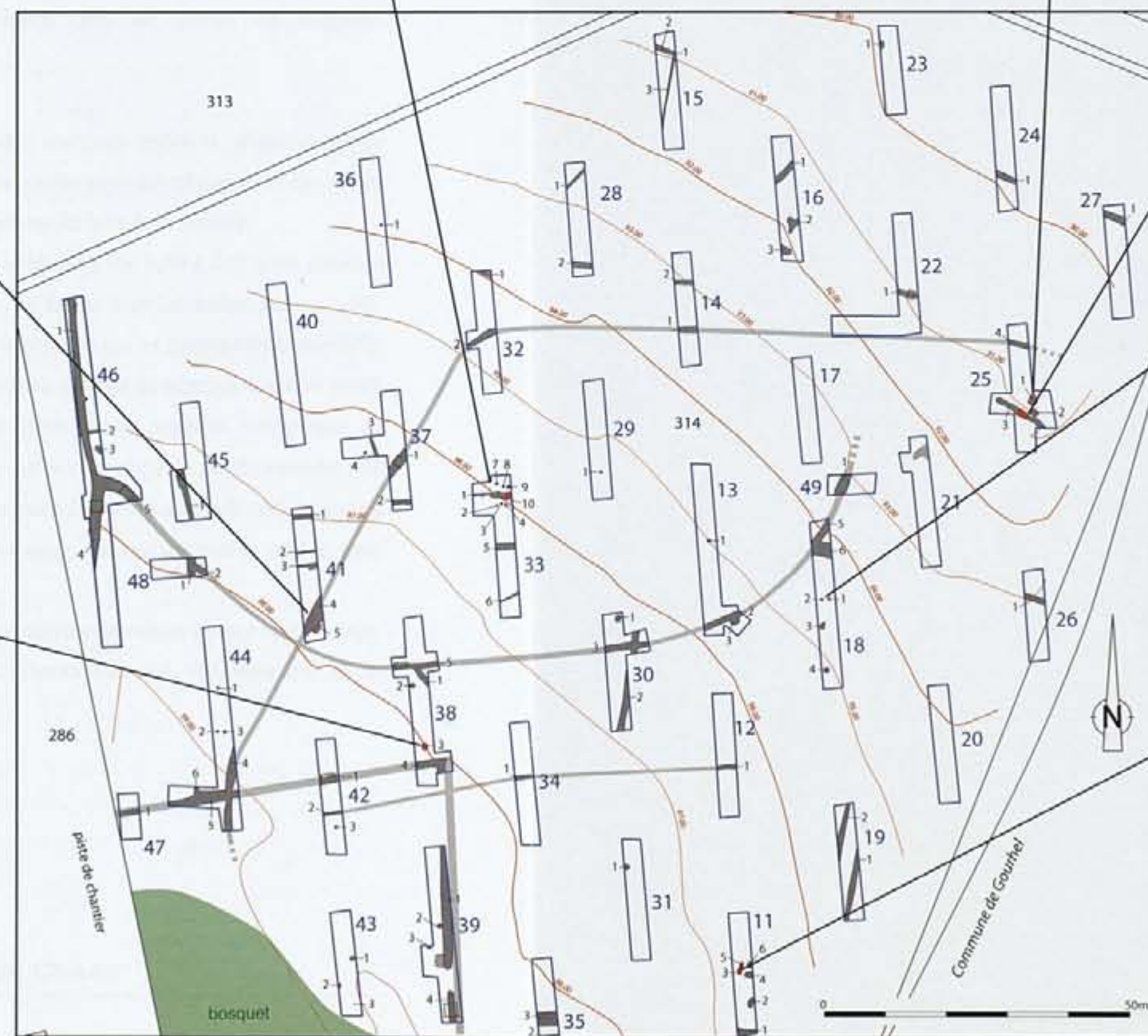
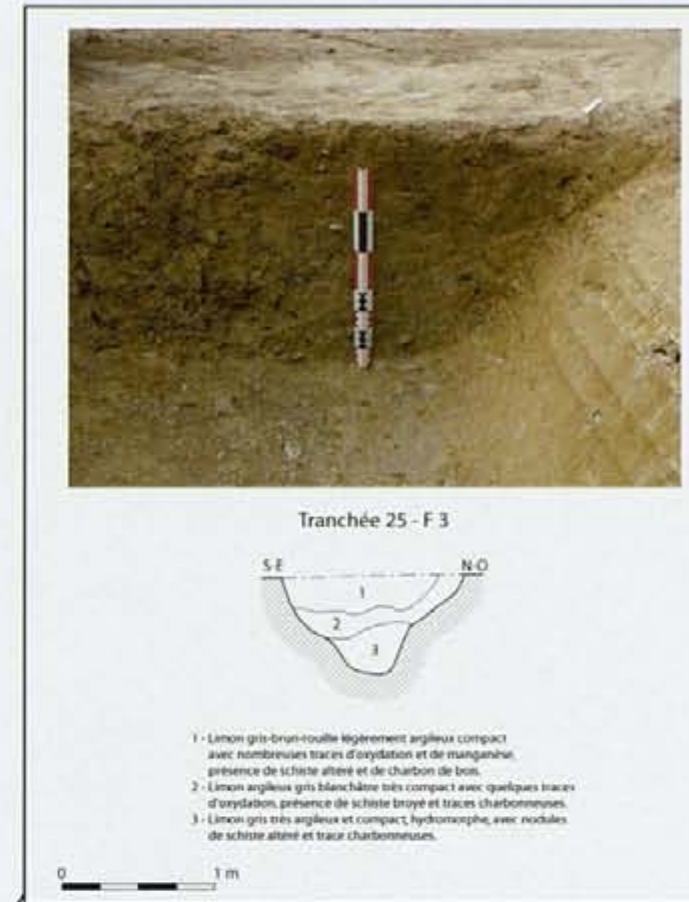
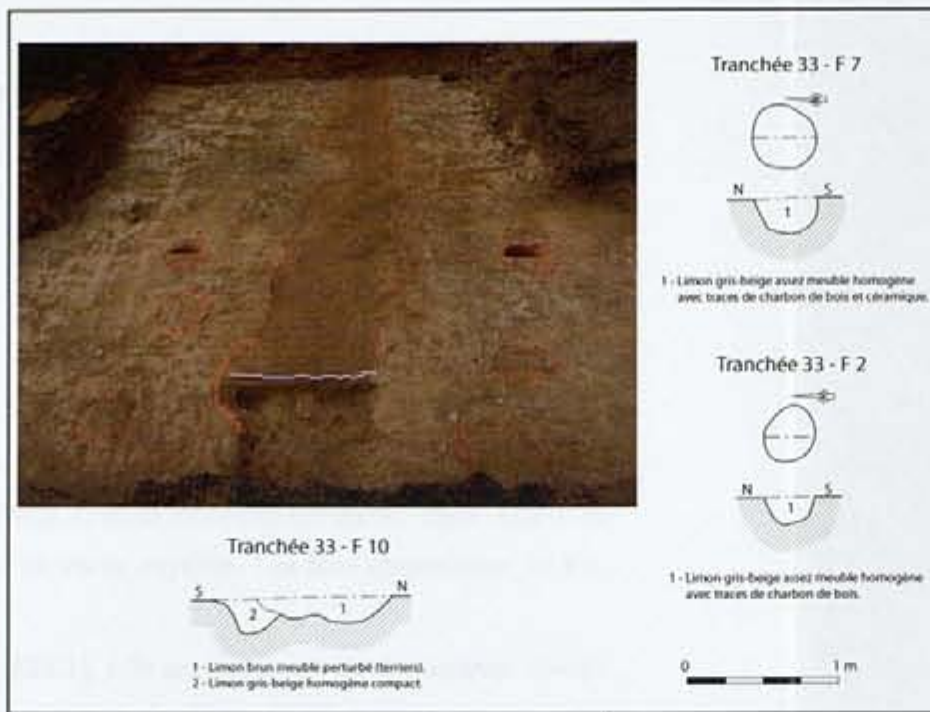


Fig.8 : Plan, relevés et photo des autres vestiges (E.Nicolas, V. Brisotto, D.A.O : A. Desfonds)

Situé dans la partie interne des deux grands fossés décrits plus hauts (enclos curviligne ? et enclos à angle ouvert arrondi ?), cet ensemble non daté pourrait se rattacher à l'une ou l'autre de ces occupations, peut-être proches dans le temps.

II.3.2 Les structures de la tranchée 25

Le décapage de la **tranchée 25** a permis de mettre en évidence plusieurs structures, dans un contexte géologique différent des niveaux limono-schisteux, rencontrés précédemment. L'est de l'emprise est, en effet, marqué par un léger talweg orienté nord-est/sud-ouest, dans lequel se développent des niveaux limono-argileux, parsemés de traces oxydées. Les faits apparaissent ici à 0, 60 m de profondeur.

Le nettoyage d'une structure de combustion (**F25.1**), très arasée, ayant livré plusieurs scories (pl.2, p.21), évoque les restes d'un foyer lié à une activité de forge. Localement, la présence de concrétions de matières ferrugineuses, prises dans un premier temps, comme source de minerai pourrait correspondre à des déchets d'éléments métalliques, liés au travail du forgeron (communication orale : C. Le Carlier²).

Ce fond de « four » semble apparaître dans une fosse, aux contours imprécis, d'une longueur d'environ 1,50 m et d'une largeur avoisinant 1,30 m. Seule une petite zone circulaire, avec des restes de parois rubéfiées, est préservée, renfermant des traces de charbons de bois et de cendre.

A proximité, une structure linéaire (**F25.3**), d'une largeur irrégulière (de 0,70 à 1m) a été décapée sur une longueur d'environ 9 m. Orientée nord-ouest /sud-est, ce fait se termine nettement, au nord-ouest, par une extrémité arrondie. A l'est, nous n'avons pas sa continuité qui se poursuit hors tranchée. Sondée, cette structure révèle dans sa partie supérieure un profil en cuvette se terminant par un profil en U, dans sa partie inférieure. Le remplissage, composé d'un limon argileux renfermant de nombreuses traces d'oxydation, présente dans le fond (en U), un niveau argileux, hydromorphe très compact, contrastant avec les comblements des fossés précédemment décrits. Il apparaît évident que ce creusement est resté ouvert, et n'a pas bénéficié d'entretien de curage, comme on peut le penser, pour les fossés d'enclos cités plus haut.

Par conséquent, l'hypothèse d'une extrémité de fossé a été écartée en raison de son remplissage, de ses contours irréguliers, et à la faveur d'une tranchée d'extraction, en vue peut-être de la récupération d'argile ou encore de la recherche de minerai.

² Cécile Le Carlier, archéomètre paléoméallurgiste CNRS, UMR 6566, CRéAAH.

II.3.3 Une fosse de grillage ?

Bien qu'éloignée du secteur du four, dans la **tranchée 41**, la présence d'une fosse, semblant s'adosser sur le bord du fossé orienté sud-ouest/nord-est, à angle ouvert arrondi, pourrait être un autre indice de l'activité métallurgique du site. Longue d'un peu plus de 2 m, cette structure, apparaissant dans un contexte limono-schisteux, présente en surface, de nombreux blocs violacés à rougeâtres, vraisemblablement fracturés au feu. Cette roche s'apparente aux minerais, issus de l'altération d'anciennes formations latéritiques des sols tertiaires, et qui furent évidemment très recherchés dès la Protohistoire. Ces gîtes, aujourd'hui relativement rares dans la région, furent exploités durant de longues périodes, mais leur présence est bien attestée dans le Massif de Paimpont, (Vivet J.B., 1997).

II.3.4 Les fosses et trous de poteaux épars

Trois autres tranchées ayant livré des fosses et/ou des trous de poteaux, ont fait l'objet de sondages.

La **tranchée II** présente l'ensemble le plus cohérent, même si aucun plan structuré ne se dégage de la surface ouverte. Cinq fosse et/ou trous de poteaux ont été mis au jour, et deux d'entre eux ont été sondés. La première (F11.3), de plan rectangulaire mesure 1 m de long, pour une largeur d'environ 0,80 m. Taillée en partie dans le schiste, cette fosse, profonde de 0,30 m, présente des parois semi-abruptes, avec un aménagement interne de trou de poteau. Son comblement a livré des traces de charbons de bois, et de scories.

La seconde fosse, de forme ovale, et moins profonde, présente un profil en cuvette.

Situé à l'écart des grands ensembles décrits plus haut, cet ensemble reste difficilement attribuable à l'une ou l'autre des occupations, mais la présence de scories rappelle l'activité métallurgique du site.

Nous évoquerons plus succinctement les trous de poteaux de la **tranchée 18**, moins bien conservés, qui ont été plus difficilement repérables en surface. De forme plutôt circulaire, au diamètre compris entre 0,30 et 0,50 m, les deux fais testés présentent un profil en cuvette et un remplissage unique, composé d'un limon gris beige renfermant des plaquettes de schiste.

Comme l'ensemble de la tranchée 18, ces structures, situées à proximité du changement de direction du grand fossé curviligne, ne sont comprises dans aucun enclos.

Enfin, la dernière structure sondée se situe dans la **tranchée 38**, entre l'enclos gallo-romain et le grand fossé curviligne, attribué à la période de la fin du Second Age du Fer. Cette fosse présente en surface, plusieurs bocs décimétriques chauffés, avec une partie centrale rubéfiée, contenant des charbons de bois. Plusieurs fragments de céramique y ont été recueillis. Sondée, cette structure aux contours externes difficilement perceptibles est un léger creusement, que l'on peut interpréter comme un petit foyer en cuvette.

Les fragments de panse récoltés appartiennent probablement à un récipient utilitaire, de type stockage. Epaisse d'un peu plus d'1 cm, cette poterie modelée, présente une surface assez irrégulière de couleur rouge, laissant apparaître le dégraissant. La pâte noire dans sa partie interne comporte de gros dégraissants de quartz et de micas.

Sans pouvoir dater précisément cette structure, au vu de cette céramique, nous pouvons toutefois l'attribuer à une période ancienne de la Protohistoire.

Tu ce qui concerne les poteries, ont été identifiées celle des tranchées 39, 41, 45 et 49.

On a pu déceler 41 tessons pour un NMI évalué à 3 récipients. Les céramiques datées se répartissent comme suit : 14 tessons pour un NMI estimé à 2 poteries (probablement en 4 tessons pour un NMI évalué à 2 vases datés de l'Antiquité. Les autres (total de la tranchée 33) n'ont pas été datés.

NB : Le sigillographe qui a fait l'objet d'une représentation graphique ont été trouvés par un artisan.

Le mobilier lié à la métallurgie, se compose d'une vingtaine de sceaux, d'un élément de paroi et de deux éléments métalliques, totalisant un poids de 602 g. Nous pourrions que ces éléments, pris dans un premier temps comme minime, n'ont pas été polivés de façon exhaustive.

Le surlinge ou filaire surveillée dans la tranchée 49, a livré également un élément métallique d'un poids de 18 g.

Ces quelques indices de métallurgie sont répartis sur la quasi totalité de l'ouvrage.

Tranchée 39

La céramique issue du fait 4 (2,3 C-80cm) de la Tranchée 39 est un bord de sigille. Il s'agit d'une panette¹ (D=9,8, avec des protubérances du côté de la base). Elle est datée du milieu du 1er siècle après J.-C.

Au sein de l'US 4, de la couche Fait 4, on a retrouvé 6 tessons pour un NMI estimé à un vase. Ce vase est quantifié par un fond associé à la période chronologique allant du 1er au 3ème siècle de notre ère². Il pourrait vraisemblablement s'agir d'un récipient servant à la cuisson.

En conclusion, on peut penser que le Fait 4 de la Tranchée 39 est assimilable à l'époque gallo-romaine.

Tranchée 41

Un tesson de terre, correspondant à un NMI d'une céramique, a été prélevé dans le remplissage de la tranchée 41. Ce tesson présente une forme qui a été tournée³. La partie supérieure, tournée au tour (à l'extérieur) de terre levée et écaillée. Ce type de pièce est visible dès le site de La Fosse

¹ Communication écrite de Françoise Labrousse-Jour, céramologue à l'Inrap, Secteur de Caen et Sa région.

² Communication écrite de Françoise Labrousse-Jour, céramologue à l'Inrap.

II.4 ETUDE DU MOBILIER

(Maryse Dinard avec les collaborations de Richard Delage et de Françoise Labaune-Jean)

Le mobilier issu du diagnostic du site « Le Champs du Bel Air » à Ploërmel est diversifié. Il a été mis au jour : des éléments métalliques (objet, scories et paroi de four de métallurgie) et des éléments céramiques (poteries et terre cuite).

En ce qui concerne les poteries, ont été identifiées celle des tranchées 39, 41, 46 et 49.

On a pu dénombrer 41 tessons pour un NMI évalué à 5 récipients. Les céramiques datées se répartissent comme suit : 32 tessons pour un NMI estimé à 2 poteries protohistoriques et 8 tessons pour un NMI jugé à 3 vases datés de l'Antiquité. Un tesson (celui de la tranchée 33) n'a pas pu être daté.

NB : Le mobilier qui a fait l'objet d'une représentation graphique est signalé par un astérisque.

Le mobilier lié à la métallurgie, se compose d'une vingtaine de scories, d'un élément de paroi et de deux déchets métalliques, totalisant un poids de 602 g. Nous précisons que ces derniers, pris dans un premier temps comme minerai, n'ont pas été prélevés de façon exhaustive.

Le sondage du fossé curviligne dans la tranchée 49, a livré également un élément métallique d'un poids de 18 g.

Ces quelques indices de métallurgie sont répartis sur la quasi totalité de l'emprise.

Tranchée 39

La céramique issue du Fait 4/US 3 (-30cm) de la Tranchée 39 est un bord de sigillée. Il s'agit d'une assiette³ Drag 18, issue des productions du centre de la Gaule. Elle est datée du milieu du Ier siècle après J.-C.

Au sein de l'US 4, de ce même Fait 4, on a retrouvé 6 tessons pour un NMI estimé à un vase. Ce vase est matérialisé par un fond associable à la période chronologique allant du Ier au IIIème siècle de notre ère⁴. Il pourrait vraisemblablement s'agir d'un récipient servant à la cuisson.

En conséquence, on peut penser que le Fait 4 de la Tranchée 39 est rattachable à l'époque gallo-romaine.

Tranchée 41

Un tesson décoré, correspondant à un NMI d'une céramique, a été prélevé dans le comblement de la tranchée 41. Ce tesson amorce une lèvre qui a été tournée (*). La panse est carénée, lustrée et ornée (à l'extérieur) de traits lustrés rayonnants. Ce type de décor est visible dès la fin de La Tène

³ Communication orale de Françoise Labaune-Jean, céramologue à l'Inrap, base de Cesson-Sévigné.

⁴ Communication orale de Françoise Labaune-Jean, céramologue à l'Inrap.

moyenne et au cours de La Tène finale. C'est ce qu'illustrent des poteries armoricaines des sites « Carrière des Vallons » à Bais⁵ et « Zac Sud Seiche » à Noyal-Châtillon sur Seiche⁶ (2 sites d'Ille-et-Vilaine), ou bien encore « Saint-Symphorien » à Paule⁷ et « La Ville Pollo » à Trégueux⁸ (tous deux en Côtes d'Armor).

Tranchée 46

La fouille du Fait 4, de cette tranchée a permis de délivrer un tesson qui définit un NMI d'un individu. Ce tesson est un fragment de col de cruche⁹, dont la pâte grossière laisse supposer une datation tardive, se situant vers le III^{ème} siècle de notre ère.

Tranchée 49

Le Fait 1 de la tranchée 49 a fourni 25 tessons pour un NMI évalué à une poterie (*). Cette jatte au profil sinueux, a été lustrée au niveau de la lèvre. Cette lèvre est marquée par une cannelure interne. La panse est mise en valeur par deux cannelures associées. Ce type de vase est daté du II^{ème} siècle avant notre ère sur les sites de « La Ville Pollo »¹⁰ à Trégueux, « Le Moulin de la Jaroussaye » à Janzé¹¹ et « Livenais » à Pleurtuit¹² (Ille-et-Vilaine).

D'après les quelques vestiges céramiques identifiés et datés, le site du « Champ de Bel Air » à Ploërmel présente au moins deux occupations. On a pu observer une première installation à la fin du 2nd âge du Fer ; et une seconde implantation humaine au cours de l'Antiquité (entre le I^{er} et le III^{ème} siècle de notre ère).

Ajoutons que les éléments métalliques, témoignent au moins d'une activité de forge que l'on peut attribuer raisonnablement à la période protohistorique (communication orale, Cécile Le Carlier).

Bien qu'en petite quantité, le mobilier du site « Le Champ du Bel Air » est intéressant puisque peu de sites protohistoriques ont été fouillés dans le Morbihan. Ainsi, le mobilier céramique du « Champ du Bel Air » enrichit les corpus morbihannais.

⁵ Cherel, 2004 : pl 2 (tranchée 93).

⁶ Cherel, 2006 : pl. 1 et pl. 3.

⁷ Menez, 2001 : pl. 1

⁸ Dinard, 2008 : pl. 1, 2 et 3.

⁹ Communication orale de Françoise Labaune-Jean, céramologue antiquisante à l'Inrap.

¹⁰ Dinard, 2008 : pl. 3 (Tr. 35/Fait 1-15).

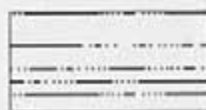
¹¹ Cherel et Labaune-Jean, 2005 : pl. 6 (F. 220).

¹² Cherel, 2005 : pl. 6).

Légende des trames employées :



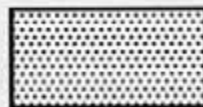
Surface usée ou lissée



Surface tournée



Décor lustré



Surface lustrée

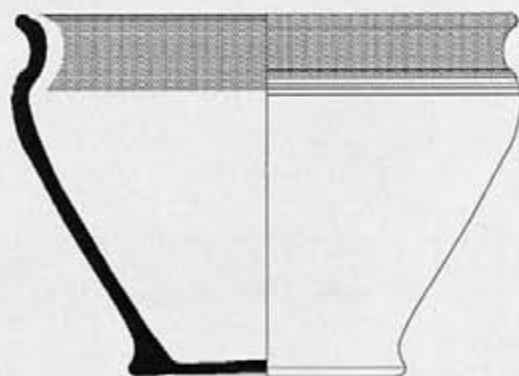
Tranchée 41

CBA/Tr.41



Tranchée 49

CBA/TR.49/Fait 1/US (-65cm)+(-70cm)+(-80à-90cm)



0 5 10 cm

Planche 1 : Mobilier céramique des tranchées 41 et 49, "Le Champ de Bel Air" Ploermel (56)

Dessin du mobilier et D.A.O: Dinard M.



Scories dont un élément de culot de forge, provenant du Fait 1 de la tranchée 34



Déchets métalliques ?, et scories provenant du F 1 de la tranchée 25

Planche 2 : Scories et déchets métalliques, « Le Champ du Bel-Air », Ploermel (56)

CONCLUSION

Bibliographie

Cherel A.-F., 2004 – « Une occupation de la fin de l'Âge du fer : le mobilier ». In : *Le Cloirec G. et al., Bais « Carrière des Vallons » (Ille-et-Vilaine)*. I.N.R.A.P. et S.R.A. Bretagne, 2004, 28 p., 23 pl., 16 fig., inédit.

Cherel A.-F. et Labaune-Jean F., 2005 – « Le Moulin de La Jaroussaye : Etude du mobilier ». In : *Le Boulanger F. et al., Janzé « Le Moulin de La Jaroussaye » (Ille-et-Vilaine), une occupation de l'âge du Bronze à l'époque Moderne*. I.N.R.A.P. et S.R.A. Bretagne, 2005, 167 p., 41 fig., inédit.

Cherel A.-F., 2005 – « Le site de l'âge du Fer Les Michorées 2 » et « Le site de l'âge du Fer de Livenais 1 ». In : *Hamont A.-L. et al., « Déviation de Pleurtuit : RD 266 », Pleurtuit (35)*. I.N.R.A.P. et S.R.A. Bretagne, 2005, 74 p., 6 pl., 12 fig., inédit.

Cherel A.-F., 2006 – Le mobilier. In : *Hamon A.-L. et al., Noyal-Châtillon sur Seiche (35) « Zac Sud Seiche »*. I.N.R.A.P. et S.R.A. Bretagne, 2006, 79 p., 7 pl., inédit.

Dinard M., 2008 – Le mobilier protohistorique de Trégueux. In *Leroux G. et al., Rocade d'agglomération de Saint-Brieuc (Bretagne, Grand-Ouest) : Trégueux, section « La Crarée-Le Perray » (22)*. I.N.R.A.P., S.R.A. Bretagne et Conseil général des Côtes d'Armor, 2008, 88 p., 20 fig., inédit.

CONCLUSION

Notre intervention, motivée par la présence de vestiges repérés par prospection aérienne (M.Gautier), a permis de mettre en évidence au moins deux occupations, datant respectivement de la fin du Second Age du Fer (La Tène moyenne/ La Tène Finale) et de la période gallo-romaine (fig.9).

La première est attestée par la présence d'un fossé curviligne que l'on perd à l'est, et qui se poursuit à l'ouest hors emprise ; le tout formant un demi-ovale. Les dimensions du fossé, même si variables sont telles, que l'on peut écarter l'hypothèse de limites agraires.

Le mobilier faiblement représenté, ainsi que l'absence de structures internes directement associées, ne permettent pas d'aller plus loin dans l'interprétation de ce qui semble être un enclos. Toutefois, la présence d'au moins un fossé, venant se greffer sur l'enclos pourrait évoquer la présence de limites parcellaires externes.

La présence d'un autre fossé à tendance curviligne, dessinant dans notre zone un angle ouvert adouci, pourrait dater de la même période (fin de la Tène moyenne/ Tène finale). Il ne nous a pas été possible d'aborder l'enclos, s'il en est un, dans sa totalité.

La présence d'un bâtiment sur trous de poteaux, localisé à l'intérieur de ces deux ensembles se superposant, n'a pu être daté précisément (protohistorique ?).

Les traces d'une activité métallurgique, réparties de manière éparse, et liées plutôt à un travail de forge se rattache vraisemblablement à cette même période (protohistorique). Toutefois la présence probable de minerais, repérés dans ce qui pourrait être une fosse de grillage, suggère un travail de réduction.

La seconde occupation mise en évidence est représentée par un enclos vraisemblablement quadrangulaire, comportant une entrée vers l'est. L'hypothèse d'un fossé palissadé peut-être évoquée. Comme pour le précédent ensemble, la faible densité de mobilier recueilli, ainsi que la rareté de vestiges associés (en partie, en raison de la présence de la végétation), ne permettent pas de cerner la vocation de cet enclos, daté de la période gallo-romaine (du 1^{er} au 3^{ème} siècle après notre ère).

Enfin, plusieurs fosses et trous de poteaux ont été mis au jour sans qu'il soit possible de les rattacher aux occupations décrites plus hautes. Une des ces fosse ayant livré des fragments de céramique, peut être datée d'une période ancienne de la Protohistoire.

En définitive, l'opération de diagnostic a permis d'attester la présence de vestiges repérés par prospection aérienne et de dater la plupart des grands ensembles révélés d'après la photographie aérienne. La difficulté sur le terrain, de localiser certaines traces vues du ciel, a été surmontée à l'aide même du cliché et de son interprétation.

Par ailleurs, le survol de la zone, effectué par M. Gautier lors de notre opération, a permis de mettre en évidence au moins un autre enclos quadrangulaire, localisé dans la parcelle voisine, à l'est, sur la commune de Gourhel. (pl.3, inédit).

Ce cliché permet d'évoquer une extension probable du site vers l'est, en plus de l'extension nord et ouest mis en évidence par le diagnostic.

Dans un contexte plus large, si pour le bassin de Ploermel, la prospection aérienne a permis de révéler un grand nombre d'enclos (Leroux G., Gautier M., Meuret J.C., Naas P. 1999), de rares fouilles ont été menées sur ce territoire.

Pour la période protohistorique, nous mentionnerons l'établissement rural de Bellevue à Augan fouillé en 1992 (Hinguant S., 1997), dont l'occupation s'étend du III^{ème} siècle au début du I^{er} siècle avant J.C.

De même, un diagnostic effectué récemment, sur la commune de Campénéac, au « Clos Doris » (Pouille, 2006) a mis en évidence un enclos du Second Age du Fer, présentant vraisemblablement deux phases d'occupation. La première se réfère à La Tène Moyenne et la seconde évoque la fin de la Tène moyenne et le début de la Tène Finale.

Pour la période gallo-romaine, le site fouillé le plus proche est celui de La Démardais, à Porcaro (Blin O., 1992). Il concerne des bâtiments appartenant vraisemblablement à une *villa*, dont la fourchette chronologique s'étale du début de la période augustéenne jusqu'aux II^{ème} et III^{ème} siècles après J.C.



Planche 3 : Photo réalisée par M. Gautier lors du diagnostic archéologique, Gourhel, Aout 2009

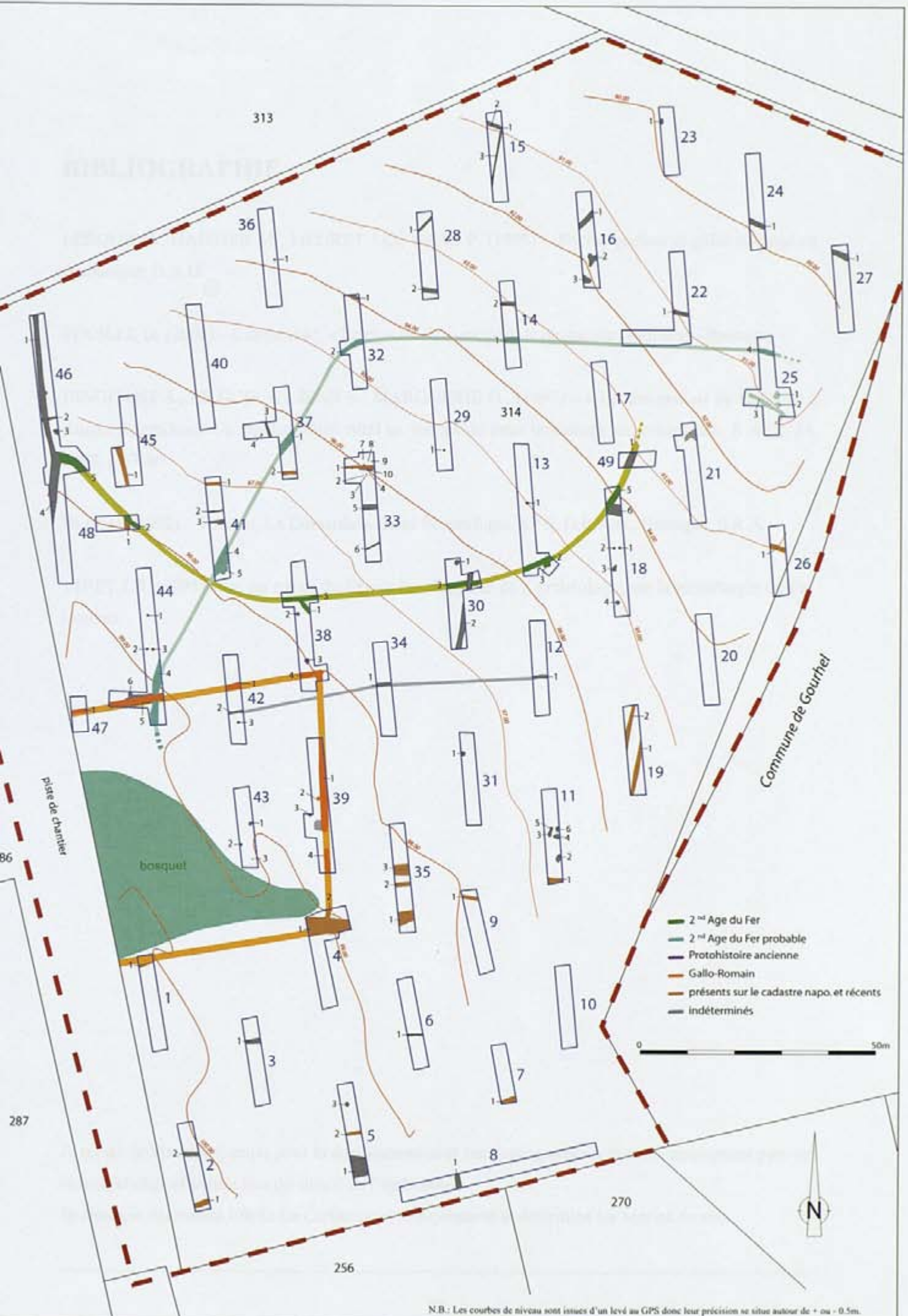


Fig. 9 : Plan phasé des vestiges mis au jour (au 1/1000^{ème}), (D.A.O.: A. Desfonds, V. Brisotto)

BIBLIOGRAPHIE

LEROUX G., GAUTIER M., MEURET J.C., NAAS P. (1999) – Enclos gaulois et gallo-romains en Armorique. D.A.O.

POUILLE D. (2006) – Campénéac, « Le clos Doris », rapport de diagnostic, Morbihan-Bretagne.

HINGUANT S., LE GOFF E., JEAN S., MARGUERIE D., (1997) – « Le site gaulois de Bellevue à Augan (Morbihan). Un établissement rural en limites de deux influences armoricaines ». R.A.O., 14, 1997, p.57-80.

BLIN O. (1992) – Porcaro, La Démardais, Bilan Scientifique, n ° 5, D.R.A.C., Bretagne, S.R.A.

ANNEXES

VIVET J.B. (1995)- Sur les traces du Savoir Fer. Enquête de l'Archéologie sur la métallurgie du Fer. Internet

Je remercie Maurice Gautier pour la documentation et les renseignements fournis, notamment pour les récents clichés effectués lors du survol de l'opération.

Je remercie également Cécile Le Carlier pour avoir observé et déterminé les scories du site.

INVENTAIRE DU MOBILIER

(Marques Énumérées)

Année	Fabri	QTY	Types de Matériaux	N° de Série	N° de Invent	SCM	Scans (g)	Mouvements	Utilisation	Exposés
4	1	1	UV							
5	1	1	UV							
6	1	1	UV							
7	1	1	UV							
8	1	1	UV							
9	1	1	UV							
10	1	1	UV							
11	1	1	UV							
12	1	1	UV							
13	1	1	UV							
14	1	1	UV							
15	1	1	UV							
16	1	1	UV							
17	1	1	UV							
18	1	1	UV							
19	1	1	UV							
20	1	1	UV							
21	1	1	UV							
22	1	1	UV							
23	1	1	UV							
24	1	1	UV							
25	1	1	UV							
26	1	1	UV							
27	1	1	UV							
28	1	1	UV							
29	1	1	UV							
30	1	1	UV							
31	1	1	UV							
32	1	1	UV							
33	1	1	UV							
34	1	1	UV							
35	1	1	UV							
36	1	1	UV							
37	1	1	UV							
38	1	1	UV							
39	1	1	UV							
40	1	1	UV							
41	1	1	UV							
42	1	1	UV							
43	1	1	UV							
44	1	1	UV							
45	1	1	UV							
46	1	1	UV							
47	1	1	UV							
48	1	1	UV							
49	1	1	UV							
50	1	1	UV							
51	1	1	UV							
52	1	1	UV							
53	1	1	UV							
54	1	1	UV							
55	1	1	UV							
56	1	1	UV							
57	1	1	UV							
58	1	1	UV							
59	1	1	UV							
60	1	1	UV							
61	1	1	UV							
62	1	1	UV							
63	1	1	UV							
64	1	1	UV							
65	1	1	UV							
66	1	1	UV							
67	1	1	UV							
68	1	1	UV							
69	1	1	UV							
70	1	1	UV							
71	1	1	UV							
72	1	1	UV							
73	1	1	UV							
74	1	1	UV							
75	1	1	UV							
76	1	1	UV							
77	1	1	UV							
78	1	1	UV							
79	1	1	UV							
80	1	1	UV							
81	1	1	UV							
82	1	1	UV							
83	1	1	UV							
84	1	1	UV							
85	1	1	UV							
86	1	1	UV							
87	1	1	UV							
88	1	1	UV							
89	1	1	UV							
90	1	1	UV							
91	1	1	UV							
92	1	1	UV							
93	1	1	UV							
94	1	1	UV							
95	1	1	UV							
96	1	1	UV							
97	1	1	UV							
98	1	1	UV							
99	1	1	UV							
100	1	1	UV							

ANNEXES

INVENTAIRE DU MOBILIER

(Maryse Dinard)

Tranché	Fait	US	Nature du Mobilier	Nb de Reste	Nb de Bord	Nb de Fond	NMI	Poids (g)	Remarque	Datation	Dessin
4	1		TC	1							
5	3	3	Scorie	2				8			
11	3	2	Scorie	fragments				4			
25	1	1	Scorie (paroi de four métallurgique), et déchet métallique	7				72			
33	7	1	Céramique	1						Proto ?	
34	1	1	Scorie	4				478			
38	3	3	Céramique	6						Proto ancien	
39	4	4	TC	4							
39	4	6	Céramique	6		1				GR (Sigillée)	
39	4	4	Céramique	1		1				GR	
41			Débais	1		1				Proto	X
46	1 ?		Débais	1		1				GR	
46	4	6	Scorie	2				6			
49	1	1	Céramique	4						Proto	
49	1	2	Céramique	11	1	1				Proto	X
49	1	2	Métal	1		1		18			
49	1	2	Scorie	5				20			

INVENTAIRE DES TRANCHEES

N°	Nature du terrain	Profondeur (m)	Faits	Mobilier
1	schiste démantelé (plaquettes) et limon jaune-gris	0,40 à 0,50	F 1.1 : fossé (et chemin ?)	
2	schiste démantelé (plaquettes) et limon jaune-gris	0,30 à 0,70	F 2.1 : fossé F 2.1 : fossé	
3	schiste démantelé (plaquettes) et limon jaune-gris	0,40	F 3.1 : fossé	
4	schiste démantelé (plaquettes) et limon jaune-gris	0,40	F 4.1 : fossé (chemin ?) F 4.2 fossé	
5	schiste démantelé (plaquettes) et limon jaune-gris	0,35	F 5.1 : fossé F 5.2 : fossé F 5.3 : fosse	scorie
6	schiste altéré et limon beige-orangé	0,35 à 0,40	F 6.1 : fossé	
7	schiste altéré avec oxydation dans limon argileux orangé	0,40	F 7.1 : fossé	
8	limon argileux orangé et blanchâtre	0,40 à 0,70	F 8.1 : fossé	
9	schiste démantelé (plaquettes) et limon jaune-gris	0,40	F 9.1 : fossé	
10	limon argileux orangé avec oxydation et remontée de schiste	0,60		
11	schiste sain et en plaquettes	0,40 à 0,50	F 11.1 : fossé F 11.2 : fosse F 11.3 : fosse/TP F 11.4 : fosse F 11.5 : fosse/TP ? F 11.6 : fosse	traces de scories
12	schiste démantelé (plaquettes) et limon jaune-gris	0,30 à 0,50	F 12.1 : fossé	
13	schiste démantelé (plaquettes) et limon jaune-gris	0,40 à 0,50	F 13.1 : TP F 13.2 : fossé F 13.3 : fosse	
14	schiste démantelé (plaquettes) et limon jaune-gris	0,40 à 0,60	F 14.1 : fossé F.14.2 : fossé	
15	schiste altéré et limon beige-orangé	0,40 à 0,50	F 15.1 : fossé F 15.2 : TP ? F 15.3 : fossé	
16	Limon argileux orangé, schiste démantelé (plaquettes) et altéré	0,25 à 0,40	F 16.1 : fossé F 16.2 : fosse F 16.3 : fosse	
17	Limon argileux orangé, schiste démantelé	0,35 à 0,40		
18	schiste démantelé (plaquettes) et limon jaune-gris	0,30 à 0,40	F 17.1 : TP F 17.2 : TP F 17.3 : fosse F 17.4 : TP? F 17.5 : fossé F 17.6 : fossé	
19	schiste démantelé (plaquettes) et limon jaune-gris	0,30 à 0,40	F 19.1 : fossé F 19.2 : fossé	
20	limon argileux orangé avec oxydation	0,40 à 0,50		
21	schiste démantelé (plaquettes) et limon argileux	0,40 à 0,50	F 21.1 : anomalie ?	
22	schiste démantelé (plaquettes) et limon jaune-gris	0,30	F 22.1 : fossé	
23	schiste démantelé (plaquettes) et limon jaune-gris	0,40 à 0,60	F 23.1 : fossé	
24	schiste démantelé (plaquettes) et limon jaune-gris	0,40 à 0,60	F 24.1 : fossé	
25	limon argileux orangé avec oxydation	0,50 à 0,70	F 25.1 : foyer F 25.2 : fosse F 25.3 : tranchée ? fossé ? F 25.4 : fossé	scories, déchets métalliques ?

26	Limon argileux orangé-gris	0,90 à 1	F 26.1 : fossé	
27	schiste démantelé (plaquettes) et limon jaune-gris	0,25 à 0,50	F 27.1 : fossé	
28	schiste démantelé (plaquettes) et limon argileux	0,30 à 0,50	F 28.1 : fossé F 28.2 : fossé	
29	schiste démantelé (plaquettes) et limon jaune-gris	0,30	F 29.1 : TP ?	
30	schiste démantelé (plaquettes) et limon jaune-gris	0,40	F 30.1 : fosse F 30.2 : fossé F 30.3 : fossé	
31	schiste démantelé (plaquettes) et limon jaune-gris	0,30	F 31.1 : fosse	
32	schiste démantelé (plaquettes) et limon jaune-gris	0,30 à 0,50	F 31.1 : fossé F 31.2 : fossé	
33	schiste démantelé (plaquettes) et limon jaune-gris	0,30 à 0,50	F 33.1 : fossé F 33.2 : TP F 33.3 : TP F 33.4 : TP F 33.5 : fossé F 33.6 : fossé F 33.7 : TP F 33.8 : TP F 33.9 : TP F 33.10 : TP ?	
34	schiste démantelé (plaquettes) et limon jaune-gris	0,35	F 34.1 : fossé	scorie
35	schiste démantelé (plaquettes) et limon jaune-gris	0,40 à 0,60	F 35.1 : fossé F 35.2 : fossé (haie, chemin ?)	
36	schiste démantelé (plaquettes) et limon jaune-gris	0,40	F 36.1 : TP ?	
37	schiste démantelé (plaquettes) et limon jaune-gris	0,30 à 0,40	F 37.1 : fossé F 37.2 : fossé F 37.3 : fossé F 37.4 : TP ?	
38	schiste démantelé (plaquettes) et limon jaune-gris	0,40	F 38.1 : fossé F 38.2 : fosse F 38.3 : fosse/foyer ? F 38.4 : fossé	céramique
39	schiste démantelé (plaquettes) et limon jaune-gris	0,30 à 0,40	F 39.1 : fossé F 39.2 : fosse/TP F 39.3 : fosse ? F 39.4 : fossé	céramique
40	schiste démantelé (plaquettes) et limon jaune-gris	0,30		
41	schiste démantelé (plaquettes) et limon jaune-gris	0,40 à 0,50	F 41.1 : fossé F 41.2 : fossé F 41.3 : fossé F 41.4 : fossé F 41.5 : fosse	céramique ? céramique ?
42	schiste démantelé (plaquettes) et limon jaune-gris	0,30 à 0,40	F 42.1 : fossé F 42.2 : fossé F 42.3 : TP	
43	schiste démantelé (plaquettes) et limon jaune-gris	0,40	F 43.1 : TP F 43.2 : TP F 43.3 : TP	
44	schiste démantelé (plaquettes) et limon jaune-gris	0,30	F 44.1 : TP F 44.2 : TP F 44.3 : TP F 44.4 : fossé F 44.5 : fossé F 44.6 : fossé ?	
45	schiste démantelé (plaquettes) et limon jaune-gris	0,35 à 0,40	F 45.1 : fossé	

INVENTAIRE DES FAITS

Fait	Type	Descriptif	Apparu à (m)	Dimension (m)	Mobilier	Sd	Datation
1.1	fossé	limon brun	0,50	1,70 min.			GR + récent ?
2.1	fossé	limon brun argileux	0,70	1,20			
2.2	fossé	limon beige-gris	0,35	0,80			
3.1	fossé	limon brun + schiste	0,40	0,60			
4.1	fossés	limon brun meuble+schiste	0,40	1,70 à 2,60			GR + récent ?
4.2	fossé	limon brun-gris + schiste	0,40	1			
5.1	fossé	limon brun-gris + schiste	0,35	4 à 4,50			
5.2	fossé	limon beige-gris + schiste	0,35	0,60			
5.3	fosse	limon brun-gris + schiste	0,35	0,80 à 0,90	scorie		
6.1	fossé	limon beige-gris	0,50	0,50			
7.1	fossé	limon brun-gris + schiste	0,40	1,80 min.			
8.1	fossé	limon brun	0,40	1,30			
9.1	fossé	limon gris-brun	0,40	0,80			
11.1	fossé	limon brun	0,40	2 min.			
11.2	fosse	limon gris-brun	0,50	1,30			
11.3	fosse/T P	limon gris-brun	0,40	1,10 x 0,80	traces de scorie	X	
11.4	fosse	limon gris-brun	0,35	1,10			
11.5	fosse/T P	limon gris-brun	0,35	0,90 x 0,80		X	
11.6	fosse	limon gris-brun	0,35	1			
12.1	fossé	limon brun	0,40	0,60			
13.1	TP ?	limon brun	0,50	0,70 Ø			
13.2	fossé	limon gris-brun	0,50	1,1			LTM/LTF
13.3	fosse	limon gris-brun	0,50	1,1			
14.1	fossé	limon brun + schiste	0,60	1,40			LTM/LTF ?
14.2	fossé	limon brun	0,50	1			
15.1	fossé	limon brun-gris	0,40	0,80			
15.2	TP ?	limon brun	0,40	0,40 Ø			
15.3	fossé	limon brun-gris	0,40	0,35j			
16.1	fossé	limon brun	0,35	1			
16.2	fossé	limon brun	0,35	1,20 à 2,80			
16.3	fosse	limon brun	0,25	2,20 min			
18.1	TP	limon brun clair	0,35	0,40 Ø		X	
18.2	TP	limon brun clair	0,35	0,40 Ø		X	
18.3	fosse	limon brun clair	0,35	1,50 x 0,70			
18.4	TP	limon brun clair	0,35	0,40 Ø			
18.5	fossé	limon brun clair	0,40	1,20		X	LTM/LTF
18.6	fossé	limon brun	0,40	2,50			
19.1	fossé	limon brun + schiste	0,30	0,80			
19.2	fossé	limon brun + schiste	0,35	1			
21.1	anomalie	limon gris-brun	0,40				
22.1	fossé	limon brun clair	0,30	0,90		X	récent ?
23.1	fosse	limon brun	0,60				
24.1	fossé	limon brun + schiste	0,40	1			
25.1	Foyer (forge)	limon brun argileux oxydé, rubéfié et charbonneux	0,60	2 x 1,30 0,50 Ø	scories	nettoyé	LTM/LTF ?
25.2	fosse	limon brun argileux oxydé	0,65	2,1 x 1,50			
25.3	tranché, fossé ?	limon brun argileux oxydé	0,65	0,80 à 1,15		X	

Fait	Type	Descriptif	Apparu à (m)	Dimension (m)	Mobilier	Sd	Datation
25.4	fossé	Limon beige-gris + schiste	0,50	0,45		X	
26.1	fossé	Limon brun foncé, meuble	1	1			récent ?
27.1	fossé	Limon brun + schiste	0,30	1			
28.1	fossé	Limon brun clair, orangé	0,30	0,40			
28.2	fossé	Limon brun clair, orangé	0,50	0,90			
29.1	TP ?	Limon brun	0,30	0,40 Ø			
30.1	fosse	Limon brun-gris	0,45	1,30 x 1			
30.2	fossé	Limon brun	0,40	1			
30.3	fossé	Limon brun-gris + schiste	0,40	1,10			LTM/LTF
31.1	fosse	Limon brun	0,30	1 x 0,70			
32.1	fossé	Limon brun	0,40	0,40			
32.2	fossé	Limon brun clair + schiste	0,50	1,20			
33.1	fossé	Limon brun clair meuble	0,30	0,50 à 1		X	récent ?
33.2	TP	Limon brun-gris	0,40	0,40 Ø		X	LTM/LTF ?
33.3	TP	Limon brun-gris	0,40	0,40 Ø			
33.4	TP	Limon brun-gris	0,40	0,40 Ø			
33.5	fossé	Limon brun foncé	0,40				
33.6	fossé	Limon brun clair	0,45				
33.7	TP	Limon brun-gris	0,40	0,40 Ø	céramique	X	Proto ?
33.8	TP	Limon brun-gris	0,40	0,40 Ø			
33.9	TP	Limon brun-gris	0,40	0,40 Ø			
33.10	TP ?	Limon brun-gris	0,40	0,50			
34.1	fossé	Limon brun foncé	0,30	0,70	Scorie		
35.1	fossé	Limon brun gris clair	0,40	1,40			
35.2	Fossé, haie ?	Limon gris, limon brun	0,40	2,50			
35.3	fossé	Limon brun foncé + schiste	0,60	2,80			
36.1	TP ?	Limon brun-orangé	0,30	0,30 Ø			
37.1	fossé	Plaquettes de schiste + limon gris-beige	0,30	1		X	LTM/LTF ?
37.2	fossé	Limon gris-brun	0,40	0,60			
38.1	fossé	Limon brun clair, orangé	0,40	0,80			
38.2	fosse	Limon brun clair, orangé	0,40	0,90 Ø			
38.3	fosse	Limon gris-beige, CB, et traces de rubéfaction	0,40	1,60 Ø	céramique	X	Proto ancienne
38.4	fossé	Limon brun-gris	0,40	1,10			GR
38.5	fossé	Limon gris-beige	0,40	1		X	LTM/LTF
39.1	fossé	Limon brun gris	0,30	1,50			GR
39.2	fosse/TP	Limon brun-beige	0,40	0,85 x 0,75			GR ?
39.3	fosse ?	Limon brun-beige	0,40				
39.4	fossé	Limon brun-gris + schiste	0,40	1,50	céramique	X	GR
41.1	fossé	Limon brun	0,40	0,80			
41.2	fossé	Limon brun	0,50	0,40			
41.3	fossé	Limon brun-gris	0,50	0,40 à 0,80			
41.4	fossé	Plaquettes de schiste + limon gris-beige	0,50	2	céramique ?		LTM/LTF ?
41.5	fosse	Limon brun-gris avec minerai ?	0,50	2 x 0,80 x 1,20	céramique ?		LTM/LTF ?
42.1	fossé	Limon brun-gris	0,30	1,10		X	GR
42.2	fossé	Limon brun-gris	0,30	0,50			
42.3	TP	Limon brun-gris	0,30	0,40 Ø			
43.1	TP	Limon brun-gris	0,40	0,50			
43.2	TP	Limon brun-gris	0,40	0,70 Ø			
43.3	TP	Limon brun-gris	0,40	0,30 Ø			
44.1	TP	Limon brun-gris	0,30	0,40 Ø			

Fait	Type	Descriptif	Apparu à (m)	Dimension (m)	Mobilier	Sd	Datation
44.2	TP	Limon brun-gris	0,30	0,40 Ø			
44.3	TP	Limon brun-gris	0,30	0,40 Ø			
44.4	fossé	Limon gris-beige+ schiste	0,30	1,20			LTM/LTF ?
44.5	fossé	Limon brun-gris	0,30	1,40			GR
44.6	fossé	Limon brun-gris	0,30	0,60			
45.1	fossé	Limon brun foncé meuble	0,40	1,10		X	Récent
46.1	fossé	Limon brun-gris	0,30	0,90 à 1,30			
46.2	fossé	Limon brun	0,30	0,50			Récent ?
46.3	fosse ?	Limon brun-gris	0,30	1, min			
46.4	fossé	Limon beige-gris+schiste	0,30	1,80	scorie	X	
46.5	fossé	Limon gris-beige + plaquettes	0,30	1,50		X	LTM/LTF
47.1	fossé	Limon brun-gris	0,30	1			GR
48.1	fossé	Limon brun foncé	0,30	1,10			récent
48.2	fossé	Limon gris-beige+schiste	0,30	1,10			LTM/LTF
49.1	fossé	Limon beige-gris + schiste	0,40	1,60	Céramique, métal, scories	X	LTM/LTF

ARRETE DE PRESCRIPTION



PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

02 OCT. 2008

Rennes, le 22 septembre 2008

INRAP G.O.
5203.

Le directeur régional des affaires culturelles

à

Monsieur le Directeur interrégional
INRAP Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 CESSON SEVIGNE cedex

DA05031101



Direction régionale
des affaires culturelles
de Bretagne

Affaire suivie par
Emile BERNARD

Poste : 02 99 84 58 00
emile.bernard@culture.fr

Références : SRA /

Hôtel de Blossac
8 rue du Chapitre
35044 Rennes cedex
Téléphone 02 99 29 67 67
Télécopie 02 99 29 67 99

Objet : prescription de diagnostic archéologique
à Ploërmel (56)

Ref : arrêté n° 2008-148

PJ : copie arrêté

J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté ci-joint, portant prescription de diagnostic archéologique. Ce texte est établi conformément à la loi 2001-44 du 17 janvier 2001 modifiée, relative à l'archéologie préventive et au décret 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive.

Les coordonnées du maître d'ouvrage de l'opération sont :

Monsieur le président
Communauté de Communes de Ploërmel
mairie de Ploërmel
BP 133
56804 Ploërmel

pour le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille et Vilaine,
le directeur régional des affaires culturelles,
le conservateur régional de l'archéologie,

Stéphane Deschamps



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,

ARRETE n° 2008-148 portant prescription de diagnostic archéologique

VU le code du Patrimoine, notamment son livre V ;

VU la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive, modifiée ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU l'arrêté du 25 août 2004 portant définition des conditions de bonne conservation des vestiges archéologiques mobiliers ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU, la saisine par courrier en date du 05 septembre 2008 par Monsieur Michel BESSONNEAU, vice-président de la Communauté de Communes de Ploërmel, demandant en vertu des articles 10 et 12 du décret 2004-490 pris en application de la loi 2001-44 modifiée relative à l'archéologie préventive, la réalisation d'un diagnostic archéologique sur le terrain assiette du projet d'aménagement, reçue le 08 septembre 2008 par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne, Service Régional de l'Archéologie ;

CONSIDERANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ; en effet, le projet couvre en partie l'emprise du site enregistré dans la carte archéologique nationale sous le n° EA 56 165 0020, décrit comme un ensemble d'enclos fossoyés ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils devront faire l'objet ;

ARRETE

Article 1^{er} : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne
Département : Morbihan
Commune : Ploërmel
Lieu-dit : le champ du bel-air
Cadastre : 2007 section : ZK parcelle : 314p

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles 28 à 34 du décret n° 2004-490 susvisé.



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,

Prescriptions de diagnostic archéologique
annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2008-148

région : Bretagne
département : Morbihan
commune : Ploërmel
lieu-dit : le champ du bel-air
cadastre : 2007 section : ZK parcelle : 314p
propriétaire : Communauté de Communes de Ploërmel
pétitionnaire: Communauté de Communes de Ploërmel

Emprise du diagnostic archéologique : 30 860 m²

Principes méthodologiques :

Le diagnostic archéologique, sera à réaliser sur l'ensemble de l'emprise du projet d'aménagement, conformément au plan annexé, selon un mode opératoire et une trame modulables et adaptés au contexte rural. Outre les tranchées réalisées au moyen d'une pelle mécanique équipée d'un godet lisse travaillant en mode rétro, des fenêtres pourront être ouvertes afin de favoriser l'identification et la lecture d'éventuels niveaux de sols ou d'occupation en place ainsi que d'indices plus ténus. Au total, 7 à 10 % de l'emprise devront être sondés.

Le Service Régional de l'Archéologie devra être informé du démarrage du chantier, ainsi que des découvertes significatives

Les sondages, comme les fenêtres complémentaires, seront replacés sur un plan général et devront faire l'objet de relevés comportant les altitudes des ouvertures et des fonds de fouilles, ainsi que des coupes stratigraphiques (avec côtes altimétriques) et des photographies.

Des sondages manuels seront réalisés dans les structures rencontrées de façon à préciser la complexité stratigraphique des structures, sur la base d'un échantillonnage raisonné. Les structures en creux feront l'objet de coupes stratigraphiques transversales, perpendiculaires et débordantes. Les vestiges feront l'objet de relevés (dessins, photographies) et devront être replacés sur le plan général.

Il importera de décrire les formations superficielles et le substrat, et en particulier les dynamiques sédimentaires ayant pu favoriser, ou non, la conservation de vestiges ou de niveaux archéologiques

Le site sera replacé dans son contexte topographique, archéologique, historique et géographique (cadastres et plans anciens notamment).

Tout élément permettant d'apprécier l'intérêt scientifique des vestiges mis au jour devra être mentionné et explicité dans le rapport de diagnostic soumis à l'examen de la commission interrégionale de la recherche archéologique (CIRA).

Le rapport devra se conformer aux normes définies par l'arrêté du 27 septembre 2004

Objectifs :

L'opération de diagnostic devra fournir les éléments permettant de caractériser les structures fossoyées localisées par photointerprétation, de vérifier la présence ou l'absence de vestiges complémentaires sur la totalité de l'emprise du projet, d'apprécier l'intérêt scientifique des vestiges mis au jour. Elle devra permettre d'évaluer l'impact des travaux sur les vestiges éventuellement en place, de rendre compte de leur degré de conservation afin de réunir les arguments justifiant les moyens à mettre en oeuvre dans le cas d'une menace sur leur préservation

Fait à Rennes, le 22 septembre 2008

pour le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille et Vilaine,
le directeur régional des affaires culturelles,
le conservateur régional de l'archéologie,



Stéphane Deschamps



Ve pour être assés

Vu pour être annexé

